

RS

RSE

DFCG.

LIVRE

BLANC

**INTÉGRATION
FINANCIÈRE
& COMPTABILITÉS
SOCIO-ENVIRONNEMENTALES**

DFCG.

En partenariat avec

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Au de la RSE



Les experts-comptables s'engagent pour la transition écologique en intégrant les Informations extra-financières dans le pilotage de la performance des entreprises.

La comptabilité socio-environnementale permet à chaque entreprise de mieux gérer ses enjeux, ses risques, ses opportunités, sa capacité d'innovation, pour répondre aux besoins actuels de la société.



Agir, faire et être utile !



AUTEURS ET REMERCIEMENTS

Présidé et animé par **Hervé GBEGO**,
Expert-comptable, président du groupe de travail RSE de la DFCG
et président du Comité de normalisation extra-financière et RSE
du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

Coordinateur scientifique et éditorial **Jean-Christophe VUATTOUX**

Coordination et coanimation du groupe **Céline LECOMPTE CHARTON**

LES AUTEURS

Michele BARISIONE, Directeur Financier Région France, groupe CLN

Hervé GBEGO, Expert-comptable, président
du groupe de travail RSE de la DFCG et président
du Comité de normalisation extra-financière et RSE
du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

Nathalie HABABOU-SALA, Doctorante en comptabilité
environnementale, expert-comptable en entreprise

Ciprian IONESCU, Responsable Capital Naturel, WWF France

Céline LECOMPTE CHARTON, Facilitatrice de changement,
Pilotage de projets SI au service de la RSE

Ghislaine MATEOS, Consultante RSE

Marie-Pascale PELTRE, Consultante ESG, ISR, Membre commission IFRS
(CNI) à l'Autorité des Normes Comptables et du User Panel à l'EFRAG

Gilles PINCEMIN, Finance et développement
durable, groupe Randstad France

Sophie ROULIER, Contrôleur financier international, Yoplait

Jean-Christophe VUATTOUX, Maître de conférences
à l'Université de Poitiers, laboratoire CEREGE

Avec la participation de Yulia ALTUKHOVA, Corinne BAUDOUIN,
Charles BONATI, Matthieu CATHELINAIS, Isabelle CROUZILLE,
Bertrand DEVILLERS, Louis DUMEAUX, Véronique FOUQUE, Jean-
Pierre LEFRANC, Gérald NARO, François REY, Alexandra RIVOIRE,
Frédéric ROMANEIX, Rémy SERAFIN, Régis VIMAL DU MONTEIL

AVANT-PROPOS

Lorsque j'ai pris mes fonctions de Président de la DFCG en janvier dernier, j'ai souhaité faire de la responsabilité sociale dans l'entreprise un axe majeur de mon mandat.

En effet, la transition vers une nouvelle économie, plus sociale, plus solidaire et plus responsable, me semble indispensable. La mise en place d'une démarche de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) constitue un élément important de cette transition. Les entreprises, et au sein desquelles les dirigeants financiers, sont des acteurs fondamentaux de ce changement.

Reconnaissant l'importance de la RSE pour l'économie dans son ensemble, pour les entreprises et leurs dirigeants financiers, la DFCG a souhaité créer en 2019 un groupe spécial en charge de la RSE, composé de financiers d'entreprise, d'experts-comptables et de professionnels de la RSE. Ce groupe RSE a pour vocation de suivre les obligations législatives des entreprises en matière de responsabilité sociétale, notamment en lien avec la loi Pacte. Il s'agit du reporting extra-financier, de la mise en œuvre d'une comptabilité environnementale et sociale et de l'implémentation de la démarche RSE dans les entreprises.

Ce présent Livre blanc sur l'intégration financière et les comptabilités socio-environnementales constitue la première publication d'envergure du groupe RSE de la DFCG. Je tiens à remercier Hervé GBEGO, ainsi que Jean-Christophe VUATTOUX et Céline LECOMPTE CHARTON qui ont brillamment piloté ces travaux. J'adresse également mes sincères remerciements au Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, notre partenaire sur ce Livre blanc. Sans prétendre être exhaustif et traiter toutes les questions, ce Livre blanc propose une analyse approfondie du sujet en apportant des éclairages issus du retour de plus de deux cents dirigeants financiers à un questionnaire élaboré par la DFCG.

En conclusion, je suis convaincu que l'intégration financière de la RSE à travers la mise en œuvre d'une comptabilité socio-environnementale représente une opportunité pour les directions financières de se former, d'être accompagnées et de se positionner en tant qu'acteur clé de la transformation responsable des entreprises. La finance et le contrôle de gestion ont une place centrale dans cette évolution, que ce soit autour de l'évolution des systèmes d'information, de la formation, de la montée en compétence, des choix organisationnels, de l'émergence de nouveaux métiers ou encore de l'évolution et de l'enrichissement des métiers de la comptabilité.

Emmanuel MILLARD,
Président de la DFCG

| | |
|--|----|
| AUTEURS ET REMERCIEMENTS | 3 |
| AVANT-PROPOS | 5 |
| INTRODUCTION | 8 |
| INTRODUCTION | 10 |
| RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RSE | 11 |
| En résumé | 13 |
| Entreprises et profils des répondants | 14 |
| Les <i>reporting</i> extra-financiers | 16 |
| Les objectifs extra-financiers des entreprises | 19 |
| Les données et indicateurs extra-financiers des entreprises | 21 |
| Perception, vision et attentes des DAF | 28 |
| Outils, formation et support | 31 |
| Conclusions pour une meilleure intégration financière de la RSE | |
| Faire mûrir les pratiques et les dispositifs en lien avec l'intégration financière | 32 |
| Faire mûrir la vision et les compétences pour l'intégration financière | 33 |
| PRÉSENTATION DES MÉTHODES DE <i>REPORTING</i> RSE ET COMPTABILITÉS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES | 34 |
| Introduction | 35 |
| Historique des comptabilités environnementales et sociales | 36 |

PRÉSENTATION SUCCINCTE DES MÉTHODES ÉTUDIÉES

| | |
|--------------------------------------|----|
| Méthodes d'approche extra-financière | 38 |
| Méthodes d'approche financière | 40 |

MISE EN PERSPECTIVES DES MÉTHODES DE *REPORTING* RSE ET COMPTABILITÉS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

| | |
|--|----|
| Des enjeux de fond | |
| <i>Des méthodes révélatrices du modèle d'affaires</i> | 45 |
| Le développement durable, une thématique éminemment économique (et comptable) | 45 |
| Différentes visions des impacts par rapport à l'entreprise en fonction des publics visés | 46 |
| Les enjeux sur les types de restitution | 49 |
| Les enjeux opérationnels | 51 |
| En résumé | 53 |

CONCLUSION

ANNEXES

| | |
|---|----|
| ACV / LCA: Analyse de cycle de vie | 59 |
| Capital Immatériel | 60 |
| CARE-TDL: <i>Comprehensive Accounting in Respect of Ecology</i> | 62 |
| Comptabilité universelle | 63 |
| COP: Communication On Progress du Global Compact | 65 |
| DPEF: Déclaration de Performance Extra-Financière | 66 |
| EP&L: Compte de Résultat Environnemental | 68 |
| GRI: Global Reporting Initiative | 70 |
| IIRC: International Integrated reporting Council | 72 |
| SROI: Social Return on Investment | 74 |
| TCFD: Task Force on Climate-related Financial Disclosures | 76 |

Dans le contexte d'incertitude actuel, des liens sont régulièrement faits entre les crises économiques successives que nous traversons depuis plusieurs années et une autre crise de plus en plus préoccupante. Il s'agit de la crise écologique et humaine dont les conséquences bouleversent d'ores et déjà nos habitudes en tant que consommateurs, producteurs, citoyens ou décideurs publics. Elle nous contraint à opérer une transition vers une nouvelle économie qui devra intégrer de nouveaux défis : générer moins de déchets et les recycler, émettre moins de CO₂, fabriquer et vendre de manière éco responsable, réduire les risques psychosociaux, lutter contre le blanchiment, etc. Ce mouvement va inévitablement s'accroître si l'on en croit les sujets actuellement débattus dans les négociations internationales sur le climat ainsi que les recommandations du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Des engagements jugés très contraignants par certains observateurs afin de lutter contre les conséquences du réchauffement climatique vont probablement être pris dans les prochaines années.

Au centre de cette transition, les entreprises se voient investies d'un rôle essentiel. Étant en charge de l'appareil de production des biens et des services au sein la société, la qualité environnementale et sociale de leur fonctionnement interne est porteuse d'enjeux de taille. Une transformation des pratiques de management a un impact direct sur les capitaux naturels et sociaux à l'échelle locale comme à l'échelle internationale, et sur les niveaux de risques qui leur sont associés.

L'entreprise interagit avec de nouveaux publics – les parties prenantes – et elle est invitée à intégrer leurs

attentes dans la gestion des activités, mais surtout dans sa stratégie, afin de transformer ces enjeux en opportunité. Concrètement, l'entreprise doit désormais s'interroger sur la manière dont elle peut piloter ce changement : comment identifier et gérer les risques sociaux et environnementaux ? Quelle stratégie adopter pour assurer la pérennité des activités ? Quels sont les coûts et les bénéfices qu'il faut en attendre ?

La mise en place d'une démarche de responsabilité sociale de l'entreprise [RSE] permet à celle-ci de se doter d'un système d'organisation performant intégrant une gestion des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance. Cette démarche a fait l'objet d'une norme internationale appelée ISO 26000. L'ISO 26000 présente des lignes directrices pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités et en rendre compte. Elle définit la responsabilité sociétale comme la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- prend en compte les attentes des parties prenantes,
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société,
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations avec les parties prenantes.

Au-delà de l'obligation réglementaire ou de la conformité à une norme, il s'agit pour les entreprises d'anticiper les changements, de saisir les oppor-

tunités et de stimuler l'innovation de manière à préparer en amont les mutations des années à venir.

Les grandes entreprises ont engagé des actions fortes en matière de RSE ces dernières années soit de manière volontaire soit parce qu'elles y sont contraintes. Depuis 2011, les sociétés cotées ainsi que les sociétés¹ non cotées de plus de 500 salariés ont l'obligation de produire un *reporting* RSE. Ce *reporting* a été reconfiguré en une Déclaration de Performance Extra-Financière [DPEF]² depuis l'exercice 2018, à partir de 20M€ de chiffre d'affaires ou 40M€ de total de bilan pour les sociétés cotées, et à partir de 100M€ de chiffres d'affaires ou de total de bilan pour les sociétés non cotées. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont aujourd'hui exclues de cette obligation. Cependant, elles n'auront à l'avenir pas d'autre choix que de s'y conformer, en particulier dans les cas où elles interviennent dans la chaîne de valeur de grandes entreprises en tant que fournisseur ou sous-traitant. Si ce n'est déjà fait, elles auront la charge de rendre des comptes à leurs clients quant à leurs pratiques de RSE. Chaque PME est invitée à entrer dans ce mouvement et à transformer à son tour ses systèmes de gestion et de management pour saisir de nouvelles opportunités et relever les défis de demain.

La prise de conscience écologiste n'est plus une préoccupation de militants ou d'utopistes. Elle gagne les hauts cercles de la finance. Ainsi le fonds souverain norvégien [gestionnaire de 870 Mds€ d'actifs financiers] a récemment décidé d'exclure les entreprises produisant plus de 20

millions de tonnes de charbon par an ou plus de 10 000 MW d'électricité à partir de cette énergie fossile. L'Union européenne a quant à elle mis au point une taxonomie pour définir ce qu'est un investissement durable et identifier les domaines dans lesquels les investissements responsables peuvent avoir la plus forte incidence. Le rapprochement des agences de notations financières et extra financières laisse quant à lui présager soit une évolution vers des notations plus intégrées couvrant un large spectre d'indicateurs au-delà du financier, soit plus classiquement la demande d'indicateurs financiers intégrant la dimension sociale et environnementale. Enfin, le rapport annuel 2018 de la Banque de France commence quant à lui par une véritable profession de foi de son gouverneur : « *le réchauffement climatique présente à long terme des risques pour la stabilité financière* ».

La crise sanitaire de la COVID-19 est entre temps passée par là... La sortie espérée peut se faire soit avec une ambition de « rattrapage » soit en faisant germer de nouvelles forces de développement économique en harmonie avec les exigences sociétales.

Mais cette probable nouvelle donne économique dans les attentes du marché pose la question sous-jacente de la mesure et de l'évaluation. Comment mesurer l'engagement d'une entreprise en matière sociétale ? et comment en rendre compte objectivement ? Comment par exemple flécher les fonds levés par des obligations vertes ou sociales vers des investissements responsables ? Si des batteries de *reporting* extra-financiers existent

1— Principalement les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions et les sociétés européennes (article L. 229-8 du code de commerce);)

2— Directive européenne du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières transposée en France par ordonnance du 19 juillet 2017 et décret du 9 août 2017

déjà et si les manœuvres d'un processus normatif sont en cours, il reste encore et toujours à en faire la mise en perspective avec l'évaluation financière des entreprises.

C'est cette dynamique de changement que la DFCG souhaite accompagner par la publication de ce livre blanc. La mise en place d'une Comptabilité Sociale et Environnementale (CSE), alors qu'elle n'est pas obligatoire, peut sembler une incongruité et surtout représenter un coût sans lendemain... L'histoire de techniques courantes comme l'amortissement, la consolidation ou même la partie double montre cependant qu'elles sont souvent l'aboutissement de la rencontre entre un besoin latent mais mal défini et l'expérimentation volontaire par des entreprises pionnières. Celles qui ont adopté ces innovations comptables ont alors eu une longueur d'avance sur celles qui ont attendu que la norme s'impose pour l'appliquer. Aussi, l'ambition de ce livre blanc est de guider le lecteur vers la démarche de Comptabilité Environnementale et Sociale qui serait la mieux adaptée aux nécessités de notre époque et aux possibilités d'innovation en la matière de son entreprise.

La première partie de ce livre blanc dresse un état des lieux des pratiques des entreprises sur notre sujet et présente les résultats de l'enquête DFCG sur la prise en compte de la RSE par les organisations. Balayant successivement les pratiques de *reporting* extra-financiers, les objectifs poursuivis ou encore les données et indicateurs disponibles dans les organisations, cette étude aborde ensuite les perceptions, la vision ou encore les besoins des financiers et des contrôleurs concernant l'intégration financière de la RSE.

La deuxième partie est consacrée à l'inventaire des différentes méthodes de *reporting* RSE et comptabilité socio-environnementale. Un choix de onze méthodes représentatives de la variété des pratiques en la matière permet de différencier des enjeux de fonds en lien avec le modèle d'affaires des organisations, des enjeux structurels qui nécessitent des systèmes d'informations spécifiques, et des enjeux opérationnels posant de multiples contraintes ou niveaux d'engagement.

Enfin, la troisième et dernière partie conclusive de ce livre blanc se propose de guider le lecteur à travers un ensemble de réflexions et questionnements vers l'état des lieux de ces pratiques, et l'identification du champ des possibles pour le choix de méthodes.

Bonne lecture !

RSE

**RÉSULTATS
DE L'ENQUÊTE
*SUR LA PRISE
EN COMPTE
DES ENJEUX
RSE***

RSE

À la demande du **Comité scientifique de la DFCG**, le *groupe de travail RSE* (Responsabilité Sociétale des Entreprises) transmettait le 11 février 2020 un questionnaire à l'ensemble de ses adhérents et de ses *followers* DFCG.

L'objectif de cette étude était d'évaluer la prise en compte des informations RSE par la direction financière, d'établir un état des pratiques et enfin, de recueillir les attentes et contraintes des directeurs financiers et contrôleurs de gestion sur le sujet.

Les résultats détaillés ci-après ont permis de formuler un ensemble de recommandations à l'attention de la communauté finance – contrôle de gestion, recommandations exposées en partie 3 de ce livre blanc.

Ouvert durant deux semaines, le questionnaire a obtenu 242 réponses parmi lesquelles figurent 154 responsables / directeurs financiers et 46 directeurs / contrôleurs de gestion (83% du total des répondants). Il est composé de 43 questions regroupées en quatre parties distinctes :

- Entreprise et profil des répondants
- Pratique, connaissance et pilotage
- Données et indicateurs
- Perception, vision et attentes

Nous remercions chaleureusement les personnes ayant participé à ce questionnaire. Les informations collectées ont été d'une grande richesse et nous vous invitons à prendre connaissance des résultats obtenus dans cette première partie.

EN RÉSUMÉ

Entre les obligations légales nouvelles et les initiatives internes, de nombreuses pratiques en matière de RSE et développement durable se chevauchent et donnent lieu à une diffusion d'informations en interne et en externe de l'organisation.

Le premier enseignement délivré par cette enquête concerne l'organisation mise en place par les entreprises pour répondre à cet enjeu de société majeur dont la réglementation s'intensifie jour après jour. Moins de la moitié d'entre elles disposent d'une **instance RSE permanente**. Or, il apparaît également que son existence, corrélée à la taille de l'entreprise, favorise l'implication de l'organisation dans le suivi des paramètres qui la concernent: le niveau de connaissance des déclarations réglementaires obligatoires et des *reporting* volontaires y est plus important, les données / indicateurs de suivi des activités et la définition des objectifs associés y sont davantage présents, ainsi que l'utilisation de ces données dans les outils de gestion [tableaux de bord, budget, audit...]. Difficile dans ce contexte de piloter un sujet aussi complexe ...

Le deuxième enseignement porte sur l'**engagement des entreprises**, plus contraint que volontaire. Là encore, elles sont moins de la moitié à s'assigner des objectifs RSE dont une minorité d'entre eux sont contraignants: de 19% sur le volet social à seulement 10% en matière environnementale. Elles sont également une minorité à avoir mis en place des procédures d'autoévaluation ou d'audit de leurs pratiques (47% en matière sociale et 39% pour l'environnement), et moins de 10% sont accompagnées par un organisme externe.

Le troisième enseignement est lié aux **données et indicateurs extra-financiers**. Très souvent qualitatifs (indices de satisfaction, *smileys*...), trop rarement quantitatifs (CO₂, kWh...) ou monétaires. Ce constat est en lien en partie avec le niveau d'engagement décrit précédemment, l'absence d'objectifs chiffrés ne favorisant pas le pilotage d'une ambition volontariste. Globalement, une petite moitié des entreprises disposent de données / indicateurs, ces derniers étant mieux représentés sur le volet social (54% contre 41% au niveau environnement) et mieux intégrés dans les outils de gestion (36% versus 30%) ou la comptabilité financière (44% versus 39%). Fait positif, lorsque ces données / indicateurs existent, ils sont très largement diffusés, ce qui permet de les porter à la connaissance de l'entreprise, et ce même si cette diffusion est destinée principalement à la direction générale. Dernier facteur ne favorisant pas l'engagement de l'entreprise: entre 8% [volet environnemental] et 19% [volet social] seulement des entreprises utilisent ces données / indicateurs pour conditionner le versement d'une part de la rémunération variable de ses managers ou de l'intéressement de ses salariés.

Conscients de ces difficultés, les directeurs finance / contrôle de gestion ont témoigné du niveau insuffisant de leur implication actuelle et du souhait de s'engager davantage sur le sujet. Ils espèrent ainsi contribuer à la démarche en apportant principalement une meilleure gestion des risques (51%), une réduction des coûts (50%) et une adhésion / motivation renforcée des collaborateurs (39%) et ce grâce notamment à l'intégration des données dans le pilotage

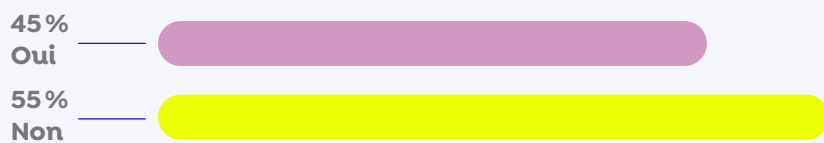
global (plan, budget, *reporting* & tableaux de bord). Pour cela, ils ont exprimé le souhait d'être accompagnés par la DFCG au travers :

- de **modules de formation**, en premier lieu consacrés aux méthodes comptables permettant d'intégrer les données extra-financières mais également dédiés à la définition des indicateurs et des objectifs sociaux et environnementaux.
- de **publications** [revue Finance et Gestion, cahiers techniques...] et d'**événements collaboratifs** [groupes de travail, petits déjeuners, enquêtes...] qui leur permettraient d'élever leur niveau d'information et d'expertise sur un sujet qu'ils souhaitent majoritairement investir.

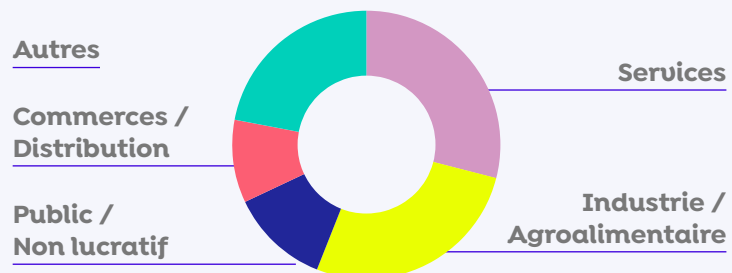
ENTREPRISES ET PROFILS DES RÉPONDANTS

45% des sondés sont en poste dans une entreprise qui appartient à un groupe avec un effectif supérieur à 1000 personnes. Concernant les secteurs d'activité, il y a une représentation significative des *services* [29%] et de *l'industrie / agroalimentaire* [27%]. Viennent ensuite loin derrière *public / non lucratif* et *commerce / distribution*, les autres secteurs étant en dessous de 10% de représentation [*banque/assurance, énergie...*]:

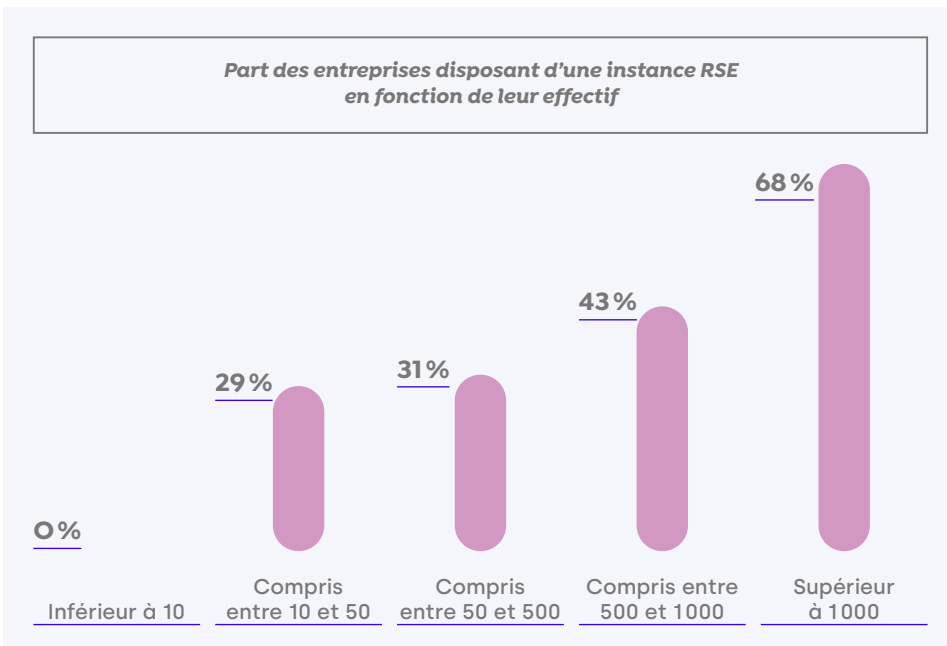
Votre entreprise appartient-elle à un Groupe avec un effectif supérieur à 1000 ?



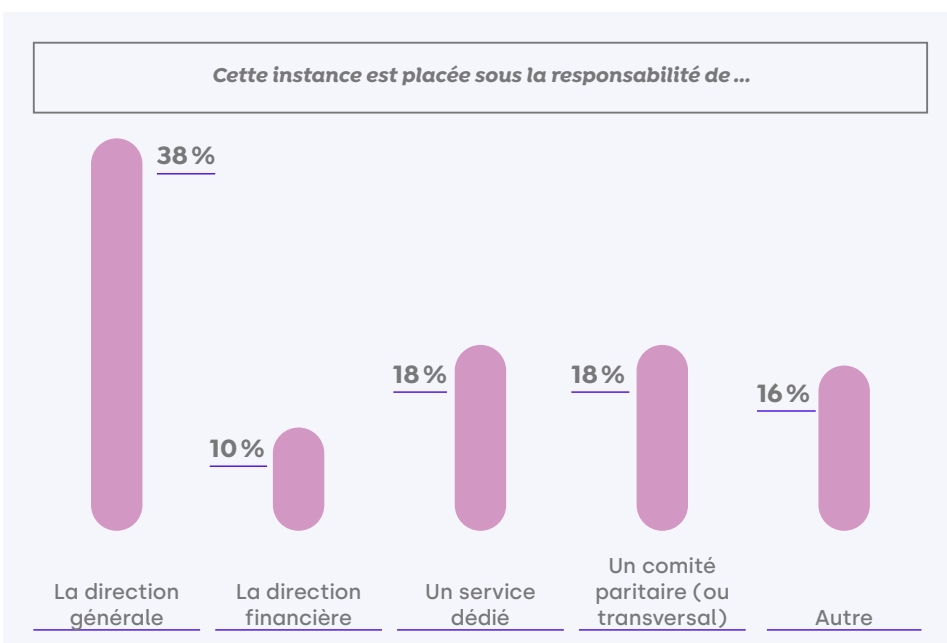
Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?



Il existe une **instance permanente RSE ou développement durable** dans près de 40% des organisations. Mais cette moyenne cache des disparités fortes en fonction de la taille de l'entreprise:



Cette instance est généralement placée sous la responsabilité de la direction générale (dans 38% des cas) mais pas uniquement. Elle l'est peu souvent au niveau de la direction financière:



En moyenne, Plus de 80%* des organisations sondées déclarent avoir connaissance des **déclarations réglementaires obligatoires « RSE » ou « sociale & environnementale »** produites par leur entreprise en étant à même de citer au moins un exemple de déclaration réglementaire. Ce taux monte à 93%* lorsqu'il existe une instance permanente RSE :

*résultat redressé des réponses « pas sûr » et « rien que je connaisse »

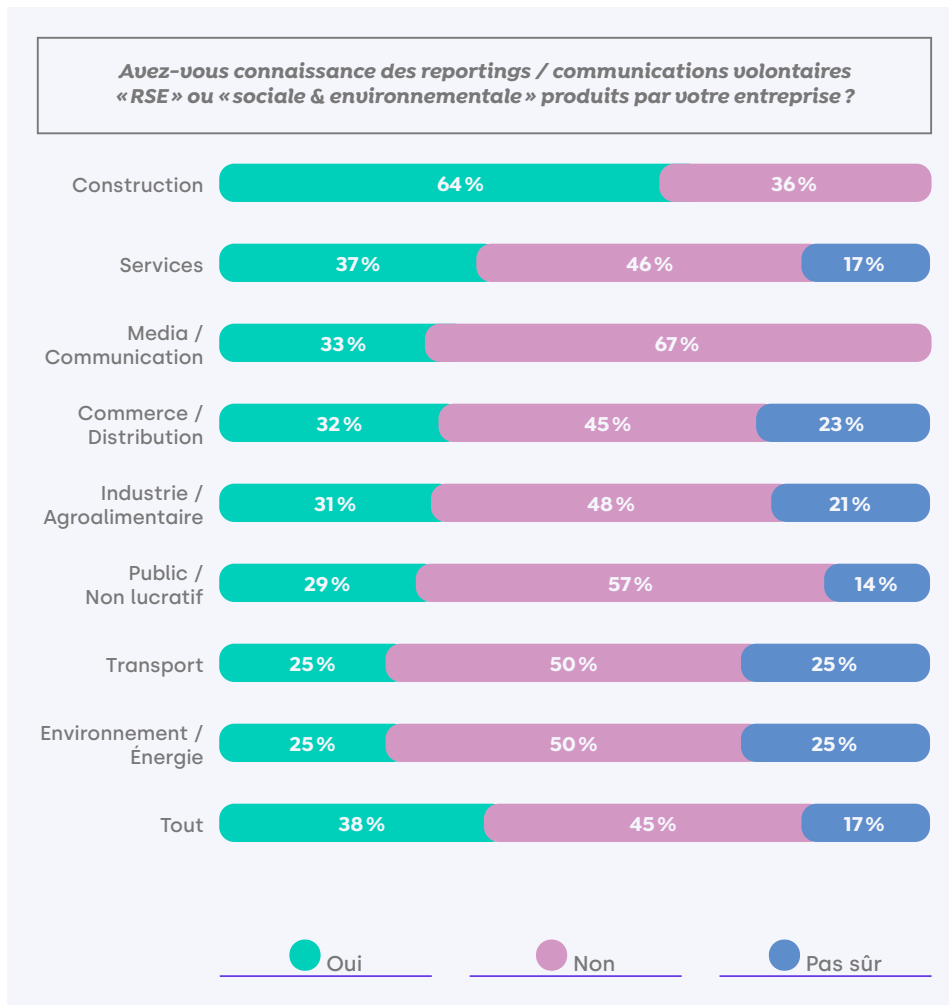
| Avez-vous connaissance des déclarations réglementaires obligatoires "RSE" ou "sociale & environnementale" produites par votre entreprise ? | Votre entreprise dispose-t-elle d'une instance permanente RSE ou développement durable ? | | | Moyenne |
|--|--|--------------|--------------|--------------|
| | Oui | Non | Pas sûr | |
| Oui (bilan social, DPEF, DUER, ...) | 78% | 66,1% | 70% | 71,2% |
| Rien du tout | 5,5% | 13% | 5% | 9,3% |
| Rien que je connaisse | 16,5% | 20,9% | 25% | 19,5% |
| TOTAL | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

LES REPORTING EXTRA-FINANCIERS

Concernant les **reporting / communications volontaires « RSE » ou « sociale & environnementale »** produits par leur entreprise, seuls 38% des répondants déclarent en avoir connaissance. Sur ce point, l'existence ou non d'une instance permanente RSE influence significativement les résultats :

| Avez-vous connaissance des reportings / communications volontaires "RSE" ou "sociale & environnementale" produits par votre entreprise ? | Votre entreprise dispose-t-elle d'une instance permanente RSE ou développement durable ? | | | Moyenne |
|--|--|--------------|--------------|--------------|
| | Oui | Non | Pas sûr | |
| Oui | 55,4% | 25,9% | 25% | 37,7% |
| Non | 26,1% | 60,3% | 45% | 45,2% |
| Pas sûr | 18,5% | 13,8% | 30% | 17,1% |
| TOTAL | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

Analysé par secteur d'activité, les répondants appartenant au domaine de la *construction* présentent un niveau de connaissance plus élevé par rapport à la moyenne :



NB: en raison d'un nombre de répondants insuffisant conduisant à des résultats non représentatifs, le secteur Banque / Assurance n'apparaît pas dans le graphique ci-dessus.

Parmi les déclarations de *reporting* / communications volontaires citées figurent plusieurs éléments qui, selon la taille de l'entreprise par exemple, peuvent être obligatoires et non contraignants. Il s'agit par exemple du bilan social, du rapport RSE, de la déclaration de performance extra-financière (DPEF), du bilan carbone.... Parmi les déclarations à caractère purement volontaire, on distingue le *Global Impact* de l'ONU (ou *Global Compact*) ainsi que des éléments de *reporting* spécifique (KPI, certification, label...) qui, la plupart du temps, ne présentent aucun aspect contraignant.

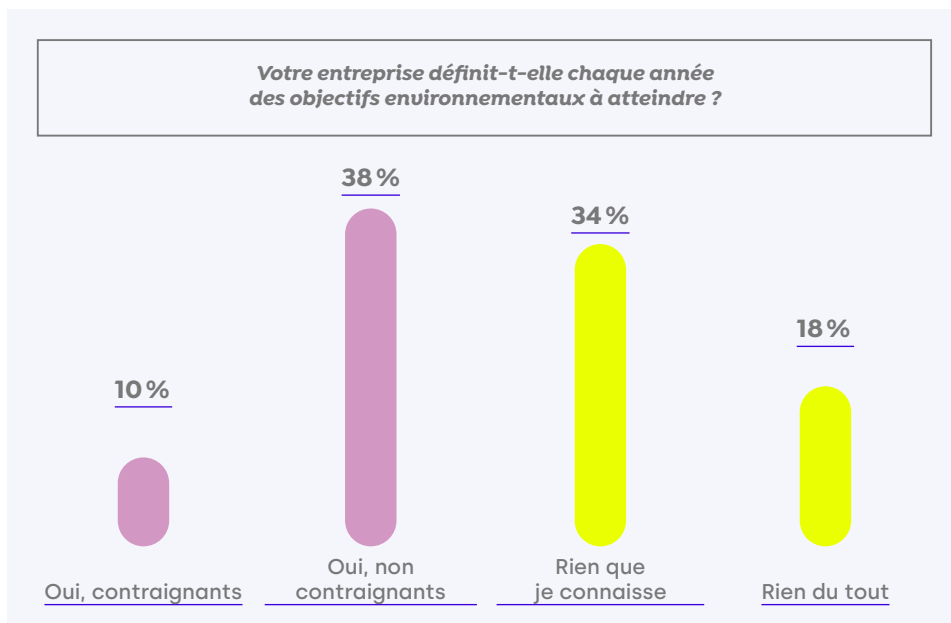
Concernant les **objectifs de développement durable (ODD)** promus par l'ONU, si 39% en ont entendu parler, seuls 12% les ont intégrés dans leur démarche RSE et ce indépendamment de la taille de l'organisation. Enfin, parmi celles-ci, une priorisation est établie autour de trois à cinq ODD dont les plus régulièrement cités sont: *consommation et production responsable, travail décent et croissance économique, bonne santé et bien-être* et enfin *mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques*. À noter que seuls deux répondants déclarent poursuivre l'intégralité des 17 ODD.

**Objectifs de développement durables (ODD)
promus par l'ONU cités par les répondants**



LES OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS DES ENTREPRISES

Chaque année, 48% des organisations sondées s'assignent des **objectifs environnementaux** [consommation d'énergies, émission de CO₂, mobilité « propre », recyclage, déchets...], ces objectifs n'étant contraignants que dans 10% des cas :



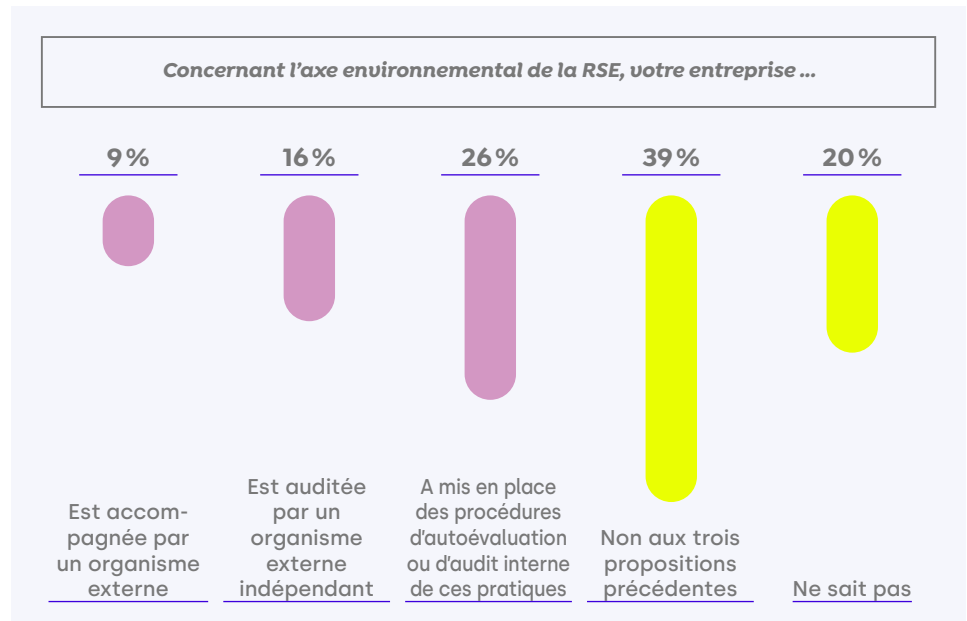
Cependant, plus l'entreprise a un nombre important de salariés et plus ces objectifs, lorsqu'ils existent, sont contraignants [une entreprise sur deux de plus de 1000 salariés s'assigne des objectifs contraignants]:

Voire entreprise dispose-t-elle d'une instance permanente RSE ou développement durable ?

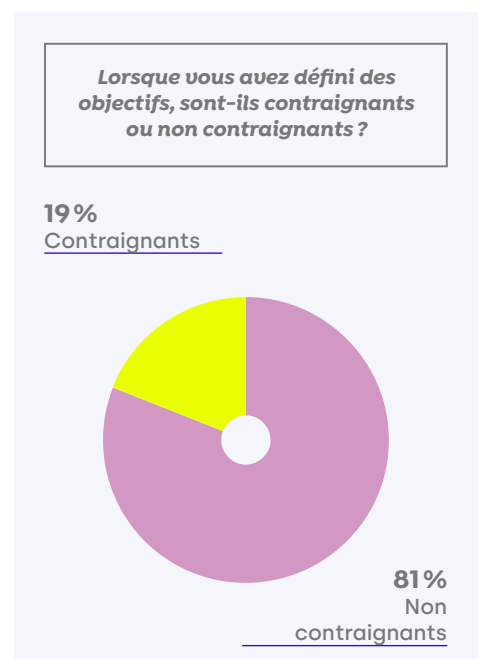
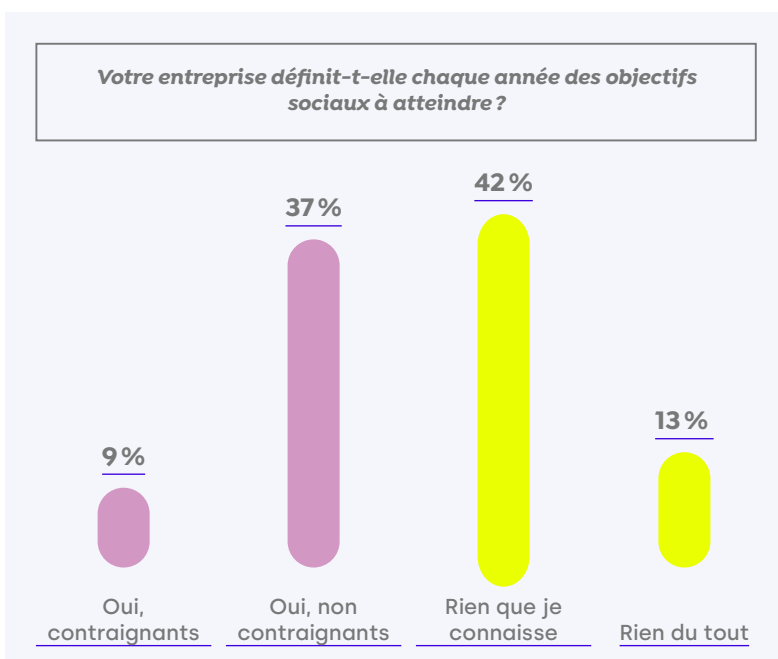
| Voire entreprise définit-t-elle chaque année des objectifs environnementaux à atteindre ? | compris entre... | | | | |
|---|------------------|--------------|--------------|--------------|------------------|
| | Inférieur à 10 | 10 et 50 | 50 et 500 | 500 et 1000 | Supérieur à 1000 |
| Oui, contraignants | 0% | 14,3% | 23,8% | 9,5% | 52,4% |
| Oui, non contraignants | 3,9% | 6,4% | 50% | 16,7% | 23,1% |
| Rien du tout | 10,8% | 13,5% | 59,5% | 8,1% | 8,1% |
| Rien que je connaisse | 9,9% | 11,3% | 40,9% | 11,3% | 26,8% |
| TOTAL | 6,8% | 10,1% | 45,9% | 12,6% | 24,6% |

Parmi les illustrations d'objectifs contraignants, la place des déchets et du recyclage est importante, suivi par les émissions de CO₂. Les objectifs non contraignants sont davantage variés même si l'on retrouve en tête les trois mêmes que

précédemment. S'ajoutent à la liste l'utilisation de produits recyclés, les mobilités, la dématérialisation et le télétravail. Par ailleurs, un quart des organisations sondées sont accompagnées ou auditées par un organisme externe :

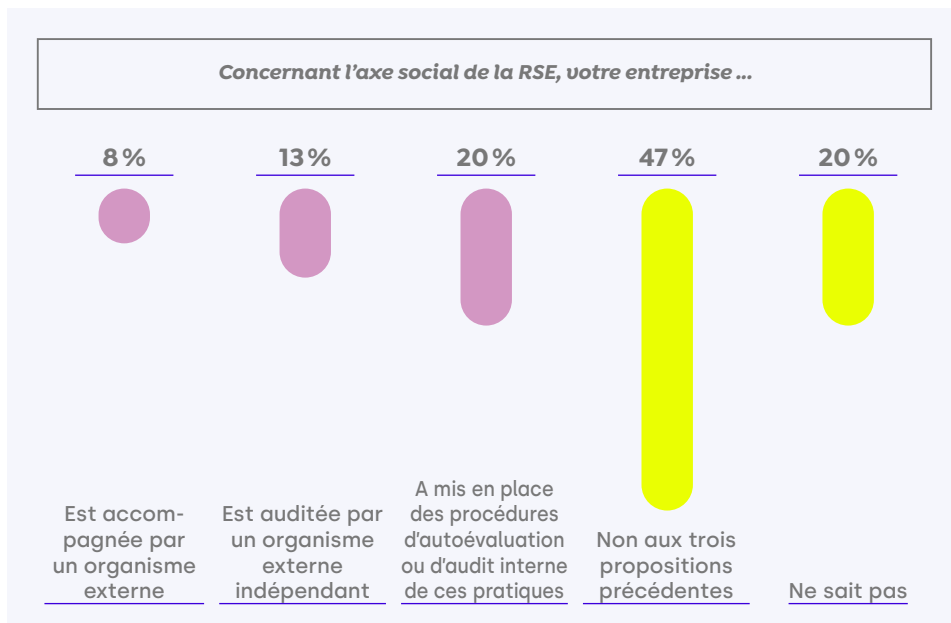


Sur le volet social, on retrouve globalement les mêmes chiffres avec 46% des organisations ayant des **objectifs sociaux** majoritairement non contraignants dans 81% des cas :



Arrive largement en tête des objectifs contraignants, la question de la parité hommes femmes. Parmi les objectifs non contraignants s'ajoutent les questions de santé, du bien-être et de la formation.

Les entreprises se font moins accompagner sur le volet social que le volet environnemental [21% contre 25%]. Elles mettent également en place moins de procédures d'autoévaluation ou d'audit de leurs pratiques [20% contre 26%]:



LES DONNÉES ET INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS DES ENTREPRISES

Les exemples d'indicateurs environnementaux et sociaux fournis par les répondants sont peu nombreux. Le tableau présenté ci-dessous liste les principaux indicateurs classés par catégorie: qualitatifs, quantitatifs et monétaires:

| Indicateurs principaux | Environnement | Social |
|------------------------|---|--|
| Qualitatif | Indice de satisfaction, smiley, labels | |
| Quantitatif | CO ₂ , kWh, tonne de déchets | % AT*, absentéisme, parité H/F |
| Monétaire | Coût recyclage, déchets | Coût formation, QVT**, santé et sécurité |

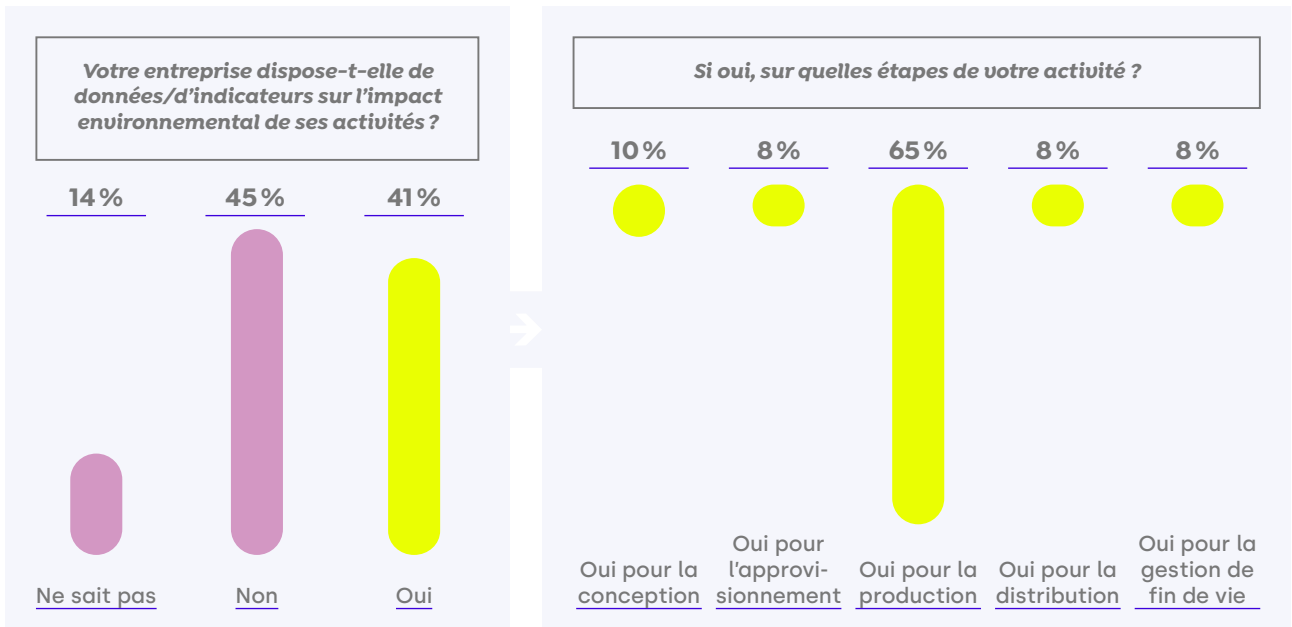
*AT: Accident de Travail. **QVT: Qualité de vie au travail

DONNÉES ET INDICATEURS DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

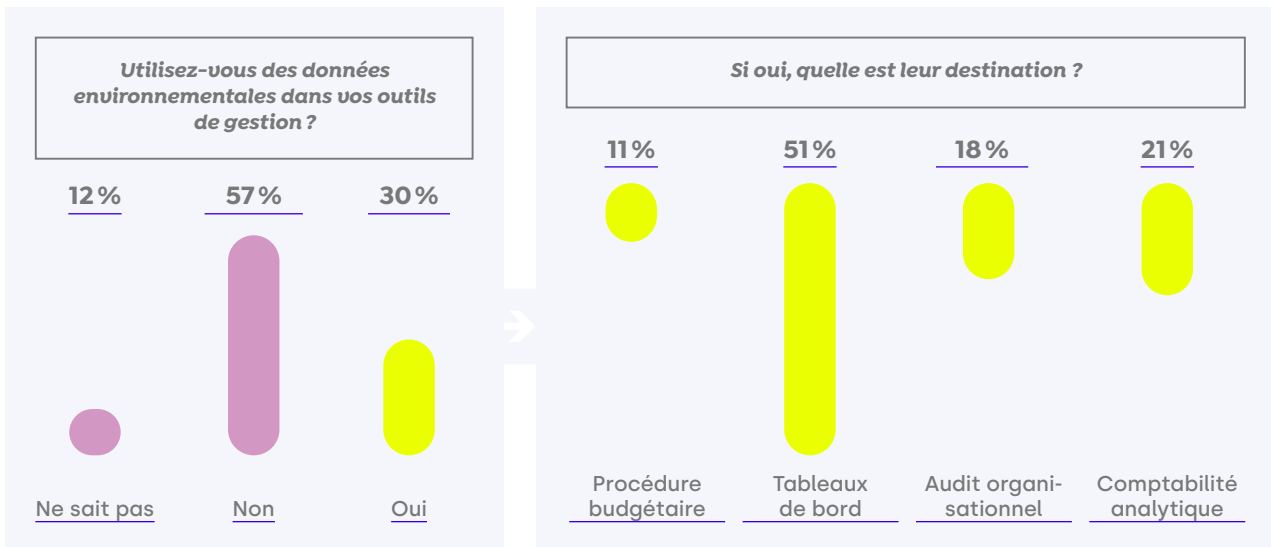
48 % des répondants déclarent disposer de données et/ou d'indicateurs sur l'impact environnemental des activités de leur organisation. De façon cohérente, celles qui se fixent des objectifs en disposent dans une plus grande proportion. Si de surcroît ces objectifs sont contraignants, cette proportion dépasse les 80% :

| Votre entreprise définit-t-elle chaque année des objectifs environnementaux à atteindre ? | Votre entreprise dispose-t-elle d'une instance permanente RSE ou développement durable ? | | | | | | | | Total des OUI | |
|---|--|--------------|--------------|------------|-------------|-------------|--------------|--------------|---------------|--|
| | Ne sait pas | Non | Oui, pour... | | | | | avec les NSP | sans les NSP | |
| | | | approx. | conception | distrib. | gestion FDV | production | | | |
| Oui, contraignants | 11,1% | 16,7% | 5,6% | 5,6% | 5,6% | 5,6% | 50% | 72,2% | 81,3% | |
| Oui, non contraignants | 10,1% | 31,9% | 5,8% | 7,3% | 5,8% | 4,4% | 34,8% | 58% | 64,5% | |
| Rien du tout | 6,5% | 74,2% | 3,2% | 0% | 0% | 3,2% | 12,9% | 19,4% | 20,7% | |
| Rien que je connaisse | 25% | 53,6% | 0% | 1,8% | 1,8% | 1,8% | 16,1% | 21,4% | 28,6% | |
| TOTAL | 14,4% | 44,8% | 3,5% | 4% | 3,5% | 3,5% | 26,4% | 40,8% | 47,7% | |

Lorsque les entreprises disposent d'indicateurs environnementaux, ces derniers portent majoritairement sur la production (2/3 des cas), et beaucoup moins sur les autres étapes (de la conception à la gestion de fin de vie) :



Lorsqu'elles disposent de données et/ou indicateurs environnementaux, la moitié des entreprises les intègrent dans les tableaux de bord. Rappelons cependant que 57% d'entre elles n'utilisent pas de données environnementales dans leurs outils de gestion :



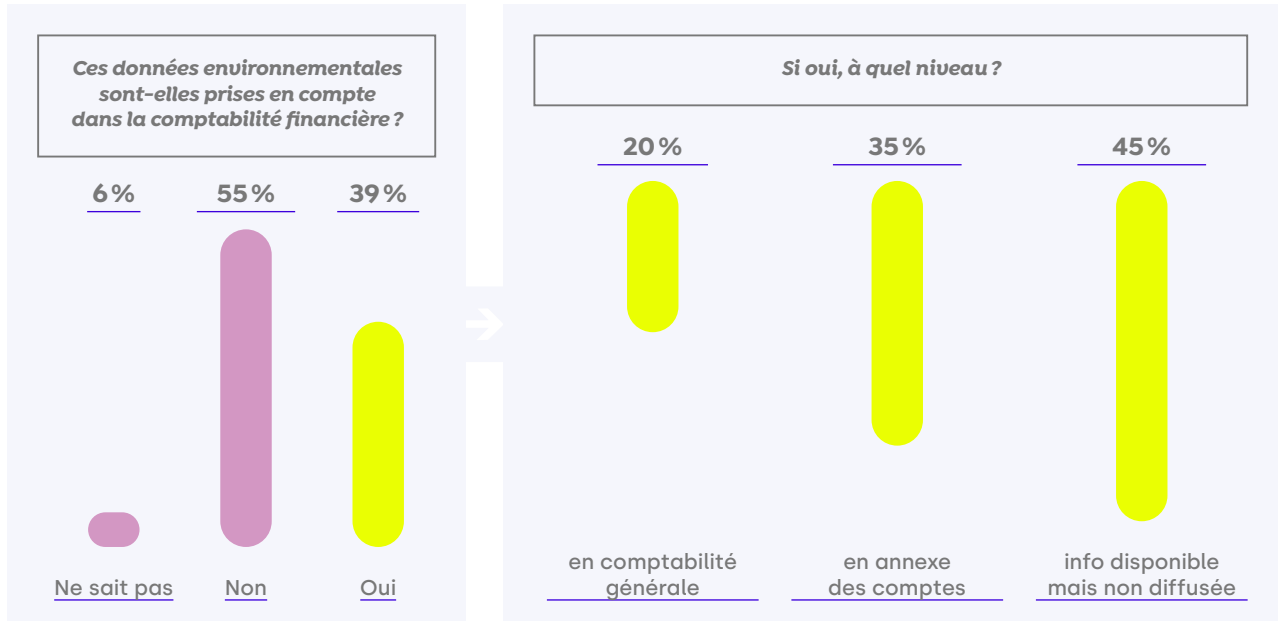
L'existence d'une instance permanente RSE favorise l'utilisation des données dans les outils de gestion. En effet, celles-ci sont utilisées dans 63% des cas lorsque cette instance existe contre 28% lorsqu'elle n'existe pas :

| Ces données environnementales sont-elles utilisées dans des outils de gestion de l'organisation ? | | | | | | | | |
|---|--------------|------------|-------------------------|----------------------|------------------|-----------------------|---------------|--------------|
| Votre entreprise dispose-t-elle d'une instance permanente « RSE » ou « développement durable » ? | Ne sait pas | Non | Oui dans... | | | | Total des OUI | |
| | | | la procédure budgétaire | les tableaux de bord | l'audit organis. | la compta. analytique | avec les NSP | sans les NSP |
| Oui | 10,2% | 64,3% | 4,1% | 12,2% | 4,1% | 5,1% | 56,3% | 62,5% |
| Non | 10% | 33,8% | 5% | 30% | 11,3% | 10% | 25,5% | 28,4% |
| Pas sûr | 21,4% | 57,1% | 0% | 7,1% | 0% | 14,3% | 21,4% | 27,3% |
| TOTAL | 10,9% | 51% | 4,2% | 19,3% | 6,8% | 7,8% | 38% | 42,7% |

De la même façon, quand il y a présence d'**objectifs environnementaux** [surtout contraignants], on note une augmentation significative de l'utilisation des données (de deux à quatre fois supérieure) :

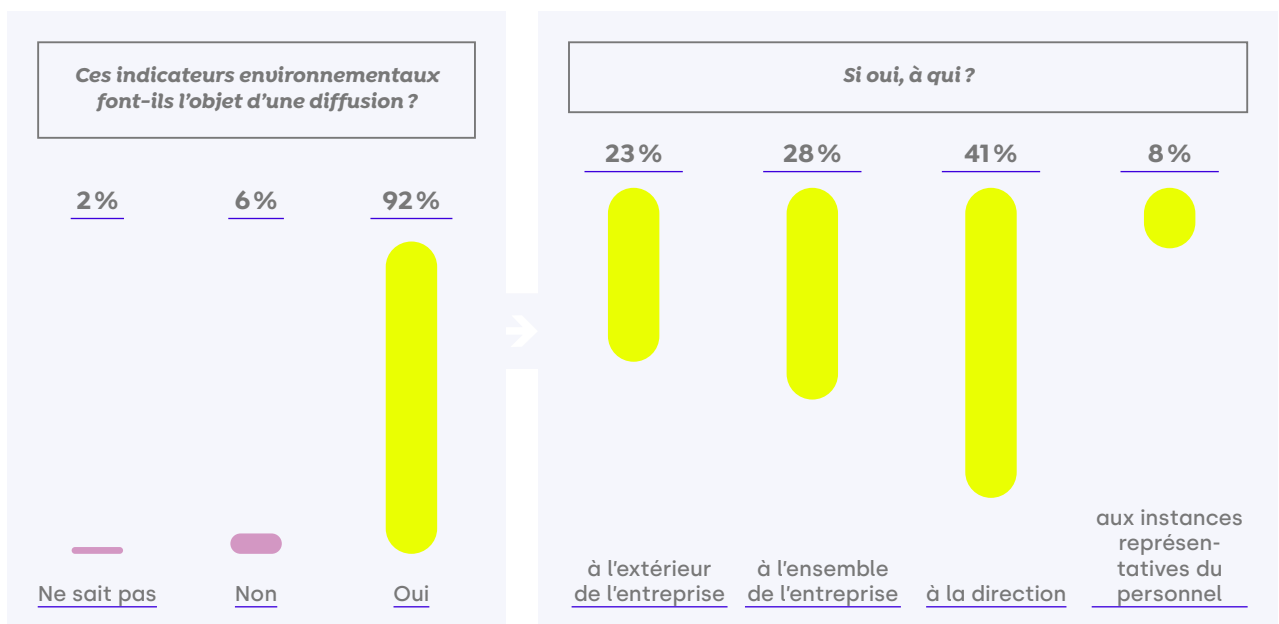
| Ces données environnementales sont-elles utilisées dans des outils de gestion de l'organisation ? | | | | | | | | |
|---|-------------|--------------|-------------------------|----------------------|------------------|-----------------------|---------------|--------------|
| Votre entreprise définit-t-elle chaque année des objectifs environnementaux à atteindre ? | Ne sait pas | Non | Oui dans... | | | | Total des OUI | |
| | | | la procédure budgétaire | les tableaux de bord | l'audit organis. | la compta. analytique | avec les NSP | sans les NSP |
| Oui, contraignants | 12% | 16% | 8% | 40% | 12% | 12% | 72% | 81,8% |
| Oui, non contraignants | 5,2% | 42,9% | 5,2% | 28,6% | 7,8% | 10,4% | 51,9% | 54,8% |
| Rien du tout | 6,7% | 70% | 3,3% | 10% | 3,3% | 6,7% | 23,3% | 25% |
| Rien que je connaisse | 17,2% | 69% | 1,7% | 3,4% | 5,2% | 3,4% | 13,8% | 16,7% |
| TOTAL | 10% | 51,6% | 4,2% | 19,5% | 6,8% | 7,9% | 38,4% | 42,7% |

Au niveau de la comptabilité financière, seuls 39% des répondants prennent en compte ces données environnementales en comptabilité générale et en annexe des comptes mais presque la moitié de celles-ci ne les diffusent pas :

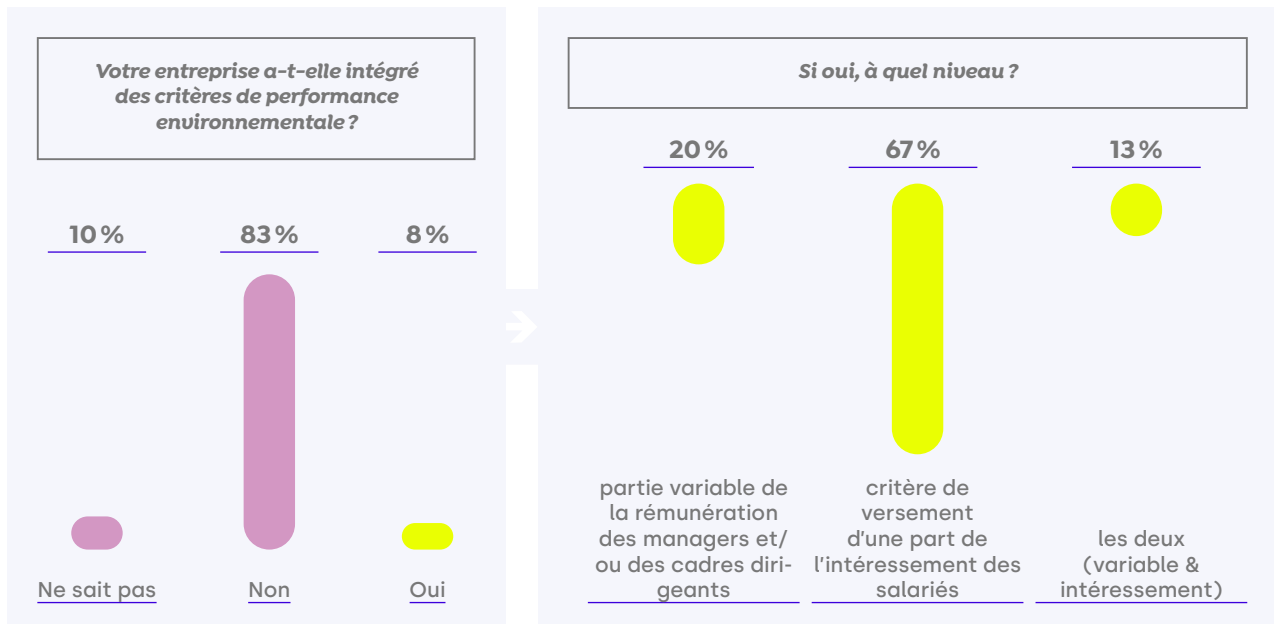


Livre blanc DFCG

Par contre, s'agissant des **indicateurs environnementaux**, ils sont très largement diffusés [92% des entreprises], principalement en interne et majoritairement vers la direction générale :

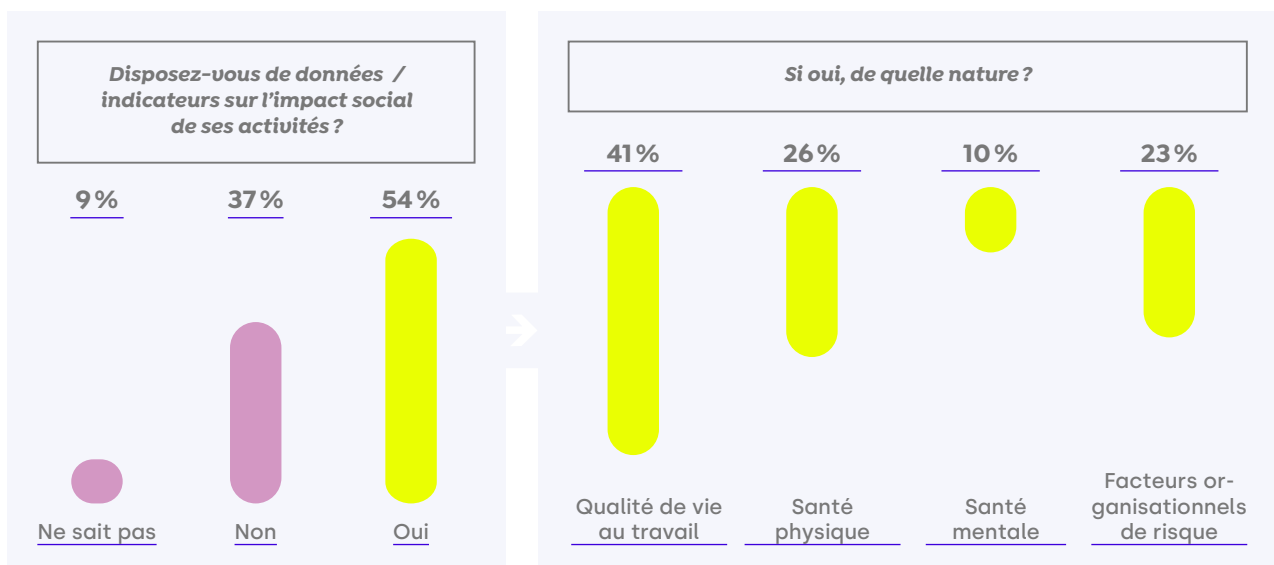


Pour finir, seules 8 % des entreprises sondées déclarent intégrer des critères de performance environnementales, soit dans la partie variable de la rémunération des managers, soit comme critère conditionnant le versement d'une part de l'intéressement des salariés :



DONNÉES ET INDICATEURS DE LA DIMENSION SOCIALE

Sur le volet social, 54 % des entreprises disposent de données ou d'indicateurs sur l'impact social de leurs activités, la majorité concernant la qualité de vie au travail, et encore peu sur la santé mentale des salariés.



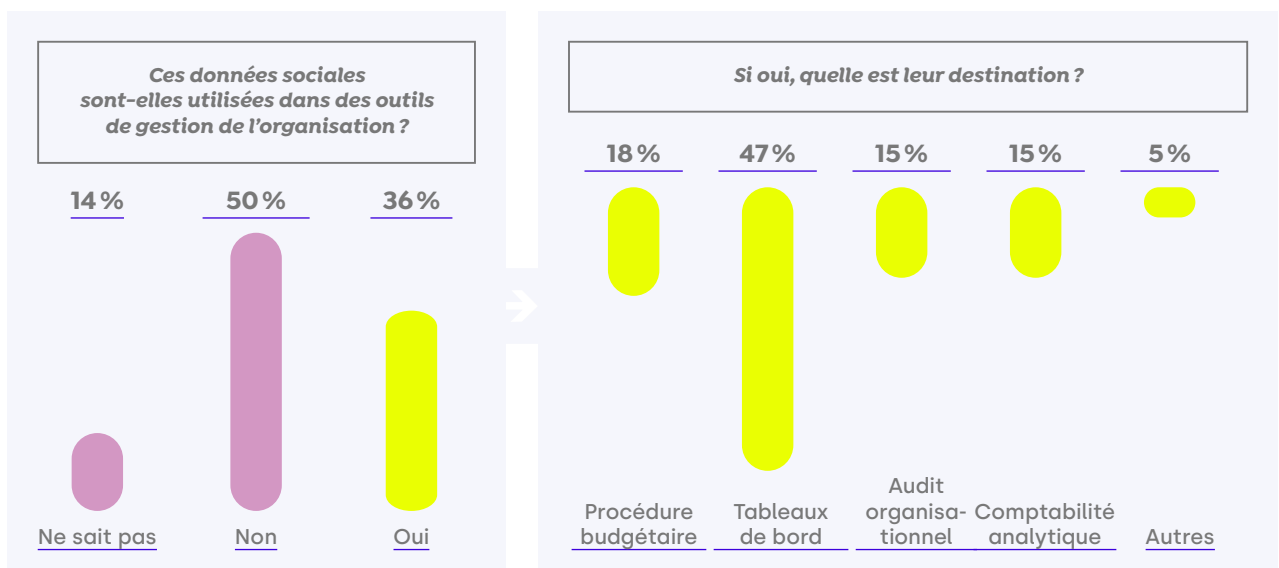
Tout comme pour le volet environnemental, le fait de disposer d'une **instance permanente RSE** augmente significativement la présence de données et/ou d'indicateurs sur l'impact social de l'organisation :

| Votre entreprise dispose-t-elle d'une instance permanente « RSE » ou « développement durable » ? | Ces données environnementales sont-elles utilisées dans des outils de gestion de l'organisation ? | | | | | | Total des OUI | |
|--|---|-------|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|---------------|--------------|
| | Ne sait pas | Non | Oui dans... | | | | avec les NSP | sans les NSP |
| | | | la qualité de vie au travail | la santé physique des salariés | la santé mentale des salariés | les facteurs organisat. de risque | | |
| Oui | 5,4% | 12,5% | 35,7% | 18,8% | 8,9% | 18,8% | 82,1% | 86,8% |
| Non | 6,9% | 39,7% | 19,8% | 16,4% | 4,3% | 12,9% | 53,4% | 57,4% |
| Pas sûr | 4,5% | 13,6% | 36,4% | 18,2% | 9,1% | 18,2% | 81,8% | 85,7% |
| TOTAL | 6% | | 28,4% | 17,6% | 6,8% | 16% | 60,8% | 73,2% |

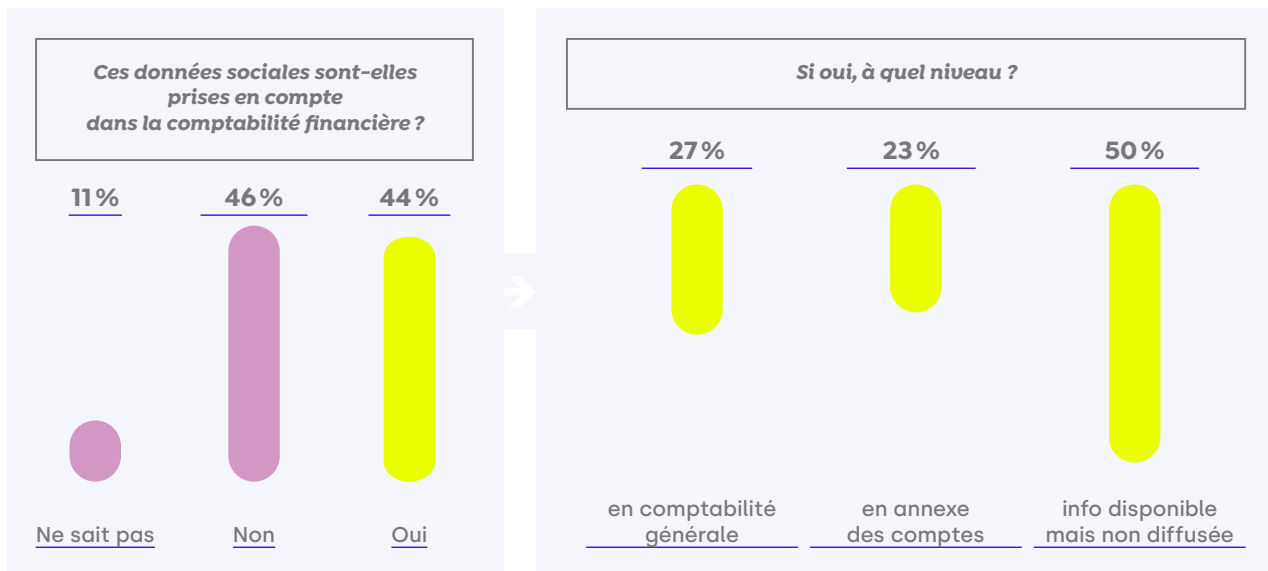
C'est également le cas lorsque l'entreprise s'est fixée des **objectifs sociaux** :

| Votre entreprise définit-t-elle chaque année des objectifs sociaux à atteindre ? | Votre entreprise dispose-t-elle de données/d'indicateurs sur l'impact social de ses activités ? | | | | | | Total des OUI | |
|--|---|-------|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|---------------|--------------|
| | Ne sait pas | Non | Oui dans... | | | | avec les NSP | sans les NSP |
| | | | la qualité de vie au travail | la santé physique des salariés | la santé mentale des salariés | les facteurs organisat. de risque | | |
| Oui, contraignants | 3% | 6,1% | 42,4% | 18,2% | 6,1% | 24,2% | 90,9% | 93,8% |
| Oui, non contraignants | 4% | 18,2% | 32,3% | 23,2% | 7,1% | 15,2% | 77,8% | 81,1% |
| Rien du tout | 0% | 66,7% | 12,5% | 8,3% | 0% | 12,5% | 33,3% | 33,3% |
| Rien que je connaisse | 8,7% | 29,3% | 23,9% | 14,1% | 8,7% | 15,2% | 62% | 67,9% |
| TOTAL | 5,2% | | 28,6% | 17,7% | 6,9% | 16,1% | 69,4% | 73,2% |

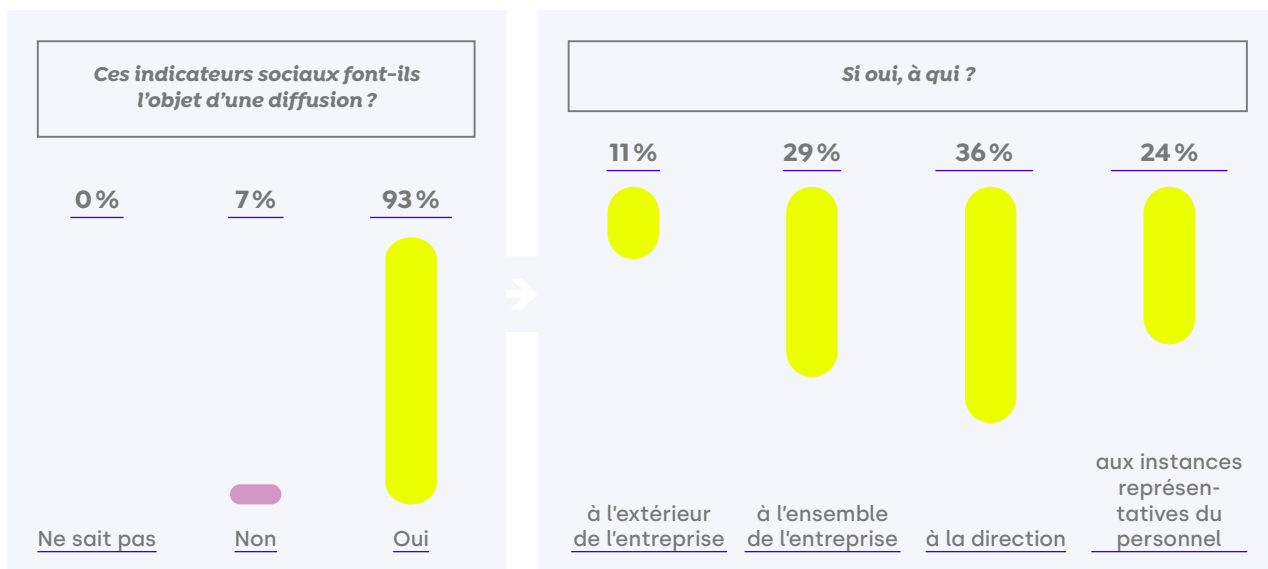
47% des entreprises disposant de données sociales les intègrent dans les tableaux de bord (versus 51% pour les données environnementales) :



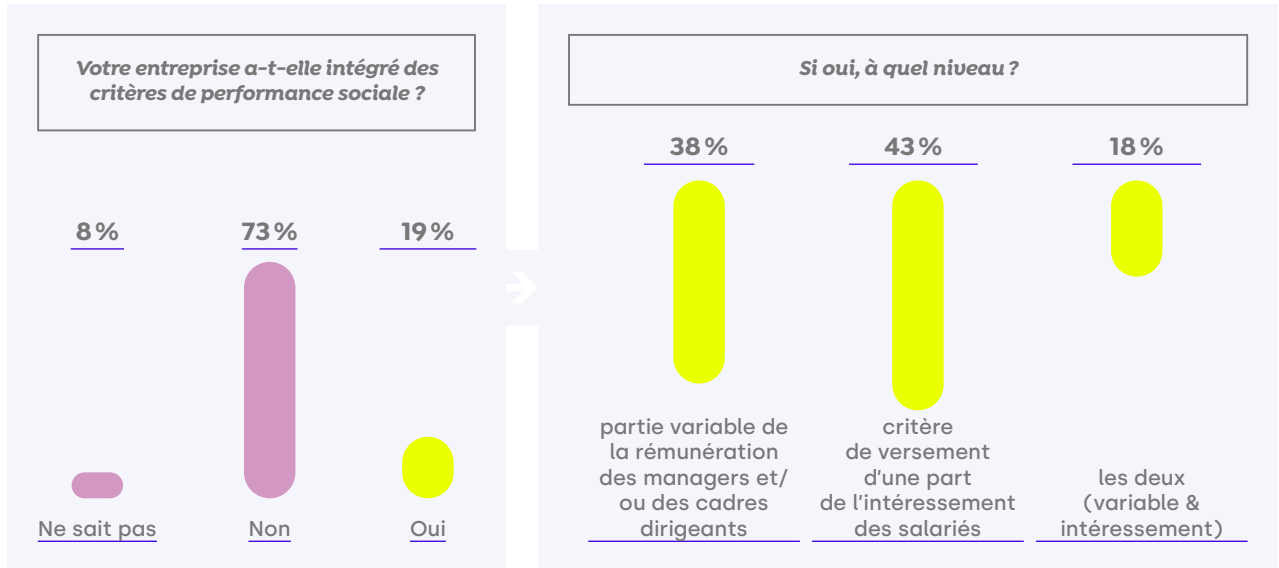
Et 50% d'entre elles les prennent en compte en comptabilité générale et en annexe des comptes (versus 55% pour les données environnementales):



Tout comme le volet environnemental, lorsque l'information est disponible, elle est pratiquement toujours diffusée (93% des entreprises), quasi exclusivement en interne et principalement à destination de la direction générale:



Par contre, une part plus importante des entreprises (19% contre 8% pour les données environnementales) déclarent intégrer des critères de performance sociale dans la partie variable de la rémunération des managers ou bien dans des critères conditionnant le versement d'une part de l'intéressement des salariés:

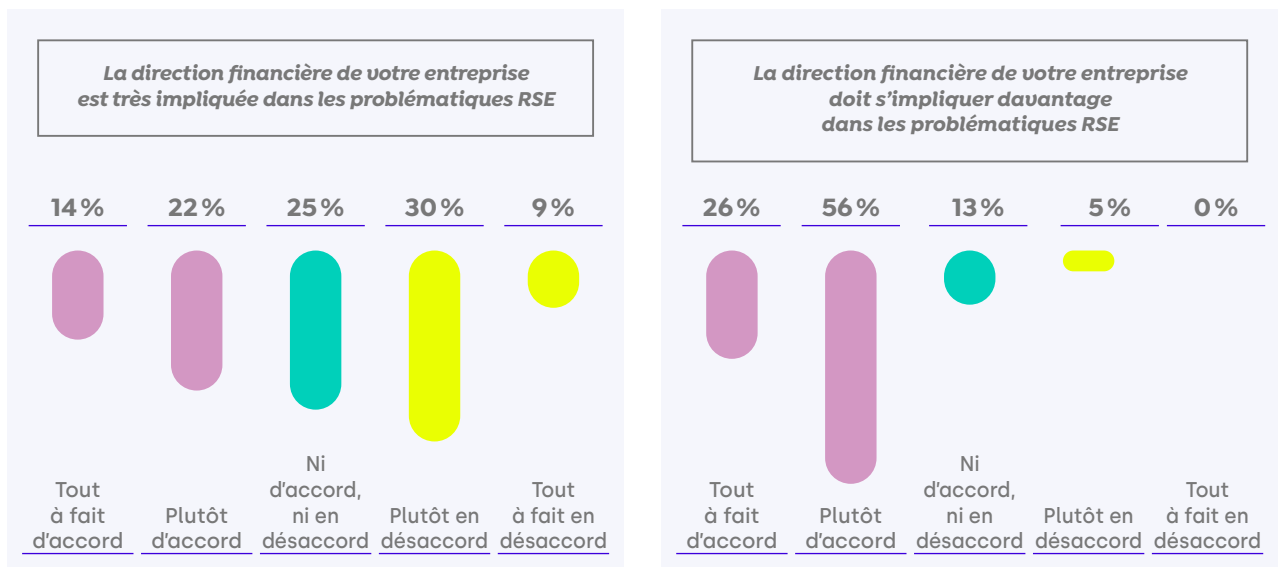


Livre blanc DFCG

PERCEPTION, VISION ET ATTENTES DES DAF

L'INTÉGRATION FINANCIÈRE DE LA RSE, UN SUJET D'ATTENTION

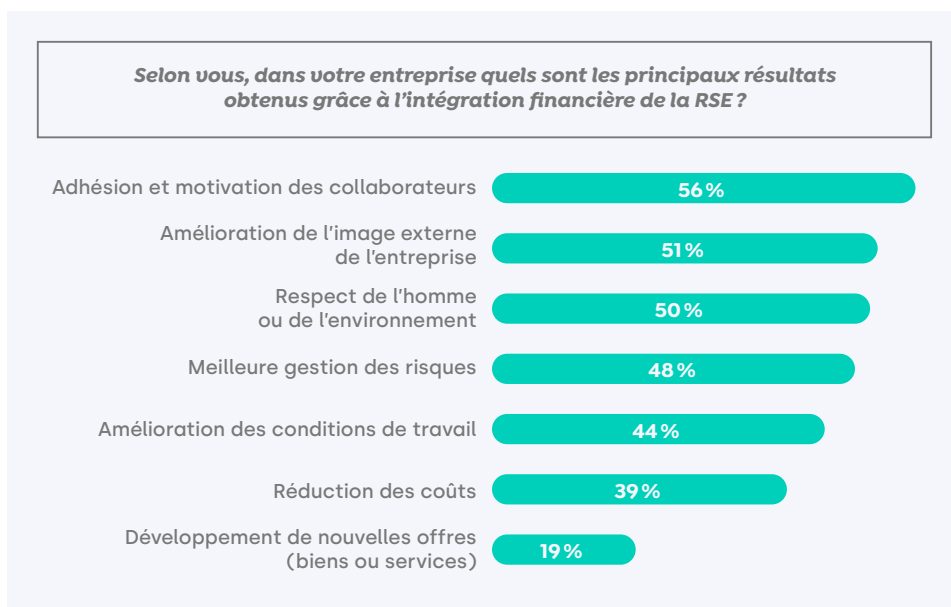
Signe de l'intérêt porté par les directions financières au sujet de la RSE, 82% des répondants pensent qu'elles devraient s'impliquer davantage, alors que seulement 36% les sentent impliquées à l'heure actuelle :



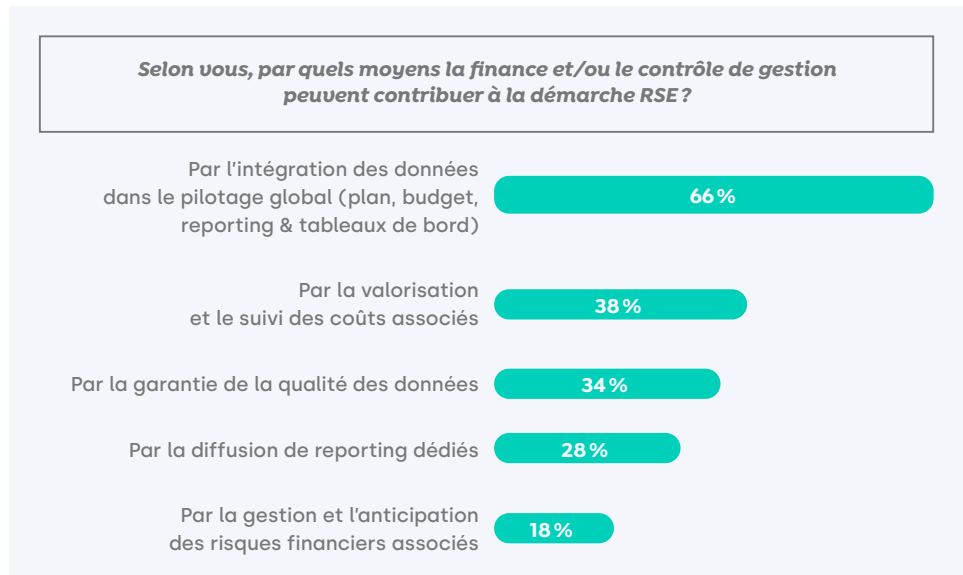
En croisant la perception du présent avec les engagements futurs, on peut constater que même les directions financières qui sont déjà impliquées doivent s'impliquer davantage (en vert), presque autant que les entreprises peu ou pas impliquées aujourd'hui (en jaune):

| La direction financière de votre entreprise doit s'impliquer davantage dans les problématiques RSE | | | | | |
|---|--------------------------|---------------------|------------------------------|-----------------|----------------------|
| La direction financière de votre entreprise est très impliquée dans les problématiques RSE | Tout à fait en désaccord | Plutôt en désaccord | Ni d'accord, ni en désaccord | Plutôt d'accord | Tout à fait d'accord |
| Tout à fait d'accord | 0% | 11,8% | 17,7% | 47,1% | 23,5% |
| Plutôt d'accord | 0% | 3,5% | 10,3% | 51,7% | 34,5% |
| Ni d'accord, ni en désaccord | 0% | 0% | 18,8% | 71,9% | 9,4% |
| Plutôt en désaccord | 0% | 5,1% | 7,7% | 56,4% | 30,8% |
| Tout à fait en désaccord | 0% | 8,3% | 16,7% | 33,3% | 41,7% |
| TOTAL | 0% | 4,2% | 13,4% | 53,3% | 29,1% |

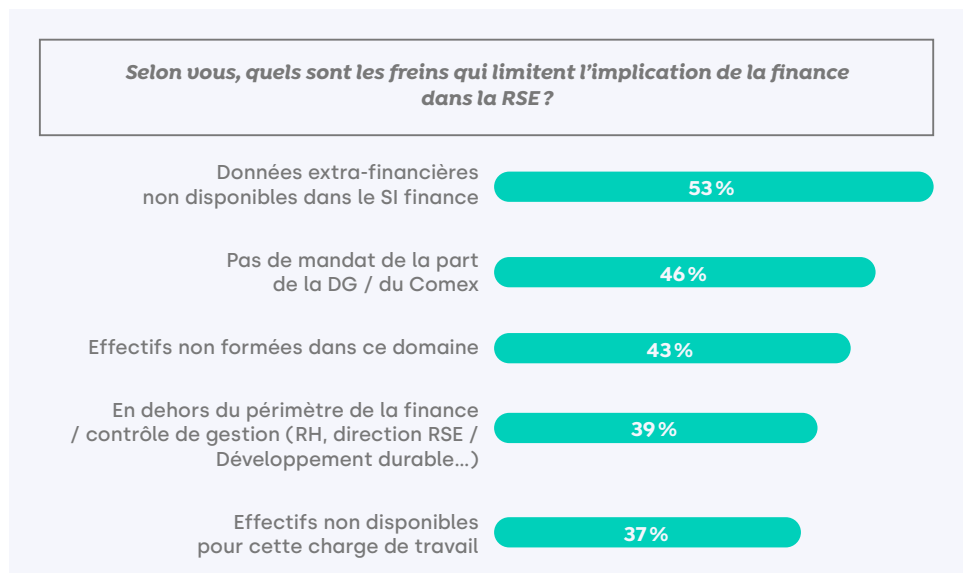
La figure ci-dessous liste les principaux résultats obtenus, à ce jour, dans l'entreprise des répondants, grâce à l'intégration financière :



C'est principalement par l'intégration de données dans le pilotage global (plan, budget, reporting & tableaux de bord) que les services financiers et de contrôle de gestion pensent pouvoir contribuer à la démarche RSE (66% des répondants). La valorisation et le suivi des coûts associés sont également un élément moteur de cet accompagnement (38%) tout en garantissant la qualité des données et en favorisant leur diffusion :



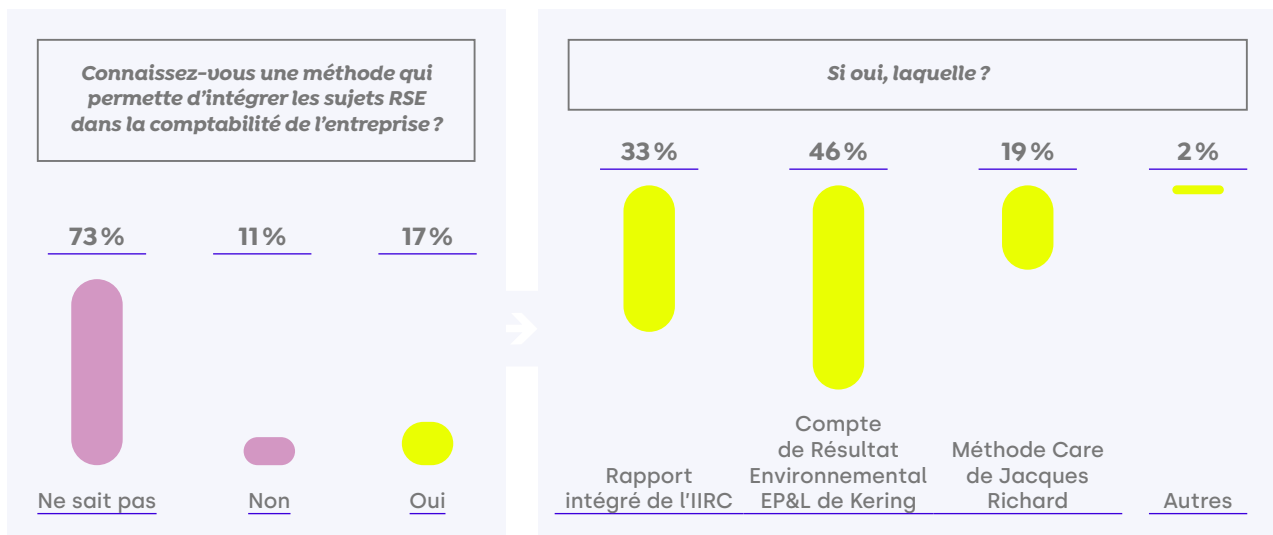
Parmi les freins évoqués au développement de l'intégration financière, c'est avant tout le manque de données extra-financières qui est souligné mais pas uniquement. L'absence de mandat [de légitimité?], de compétences nécessaires ou tout simplement de bras sont aussi citées :



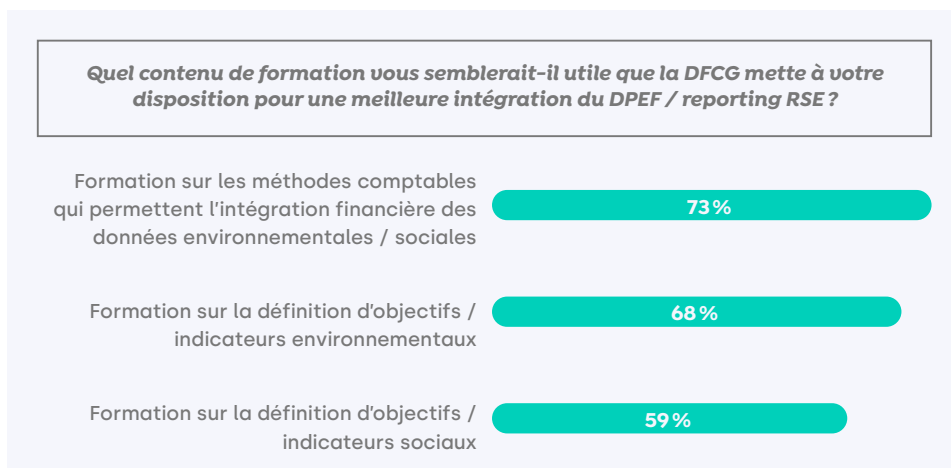
Il est à noter que l'existence ou non d'une entité permanente RSE n'influence ni l'ordre d'importance des critères cités. Il en est de même avec la taille des organisations. Ces limites se posent donc pour toutes les organisations quel que soit leur taille, leurs moyens et leurs avancées en RSE.

OUTILS, FORMATION ET SUPPORT

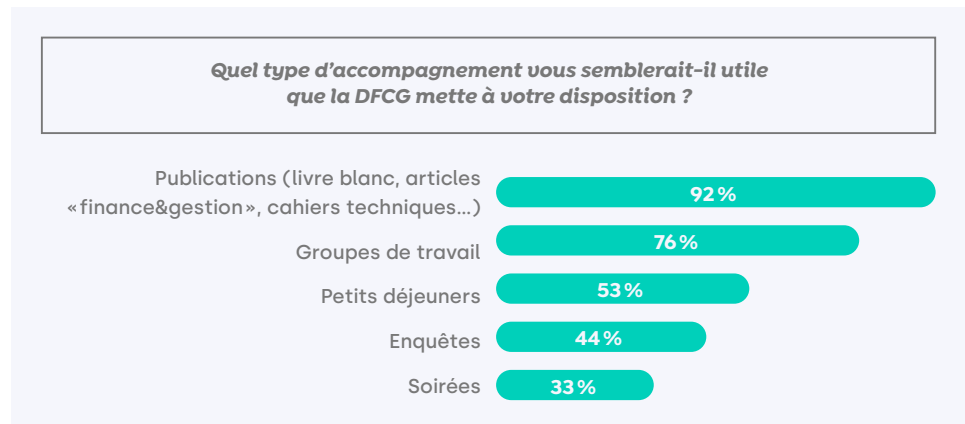
Sur les 242 personnes interrogées, moins d'un quart connaissent au moins une méthode d'intégration des sujets RSE dans la comptabilité de l'entreprise. Parmi celles-ci, les plus médiatisées sont logiquement les plus connues: le *Compte de Résultat Environnemental EP&L* de Kering [46%], le *Rapport intégré* de l'IIRC - International Integrated Reporting Council [33%]. Sont également citées la *méthode Triple-Capital Care* de Jacques Richard et, de manière plus confidentielle, la méthode Valoriz ou autres outils de contrôle de gestion:



Un fort besoin de formation est soulevé de la part des répondants, depuis la définition d'objectifs et la construction d'indicateurs environnementaux et sociaux, jusqu'aux méthodes comptables à même de permettre l'intégration financière de ces données :



Pour finir, deux types d'accompagnement de la part de la DFCG se détachent des besoins exprimés par les répondants : les publications et les groupes de travail :



CONCLUSIONS POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION FINANCIÈRE DE LA RSE

Suite à notre enquête, plusieurs conclusions peuvent être tirées. Elles concernent l'organisation et ses pratiques mais aussi la vision et les attentes des directeurs financiers et contrôleurs de gestion face aux nouveaux enjeux de l'intégration financière de la RSE.

Faire mûrir les pratiques et les dispositifs en lien avec l'intégration financière

En premier point, il ressort de manière assez peu contestable que l'existence d'une instance permanente RSE dans les organisations est un réel accélérateur de l'intégration financière de la RSE. En effet, il ressort clairement que les organisations qui en sont dotées affichent non seulement un meilleur niveau de connaissance des déclarations réglementaires, mais qu'elles produisent également davantage de *reporting* volontaires. De plus, les données / indicateurs de suivi des activités et la définition des objectifs associés sont davantage présents et utilisés pour le pilotage et la diffusion d'informations.

→ *Développer ou créer dans les organisations une instance permanente RSE ou développement durable est une première piste pour favoriser l'intégration financière.*

Deuxièmement, si l'on regarde du côté des pratiques, il ressort qu'encore peu d'organisations s'assignent volontairement des objectifs (en plus des éléments obligatoires) et que ceux-ci sont rarement contraignants en particulier sur le volet environnemental. Et les résultats obtenus sont dans une minorité des cas audités ou auto évalués.

→ *S'assigner des objectifs contraignants de manière volontaire et évaluer ou faire évaluer les résultats obtenus, sont des pratiques à développer pouvant accélérer l'intégration financière de la RSE.*

Troisièmement, pour piloter avec le plus de précision possible ces objectifs, il est nécessaire de disposer de données et d'indicateurs extra-financiers adaptés. Or, ceux-ci sont trop souvent qualitatifs, peu quantifiés et rarement monétaires. Comme évoqué en partie 2 de ce livre blanc, l'absence d'indicateur monétaire est une limite au pilotage et à l'intégration financière de la RSE. Elle contraint également la forme que peut prendre la diffusion d'informations qui en découle.

→ *Construire des indicateurs et des systèmes de données (en cohérence avec les objectifs visés) permettant des mesures quantitatives et leur valorisation financière pour un meilleur pilotage et une diffusion accrue des informations.*

Faire mûrir la vision et les compétences pour l'intégration financière

Conscients de ces difficultés, les directeurs finance / contrôle de gestion ont témoigné du niveau insuffisant de leur implication actuelle et du souhait fort de s'engager davantage sur le sujet. Les bénéfices attendus sont variés et concernent aussi bien la gestion des risques et les coûts liés à la RSE, que les opportunités en termes d'offres commerciales et d'image, ou encore le respect de valeurs éthiques. Mais la vision des bénéfices attendus est aussi restreinte et n'intègre pas l'ensemble du spectre de la RSE.

→ *Enrichir la vision des bénéfices attendus de l'intégration financière dans chacun des axes possibles de la RSE.*

Si une partie des limites à l'intégration financière est d'origine technique (indisponibilité des données extra-financières), c'est également sur le plan organisationnel qu'elles se situent: le cloisonnement entre la direction financière et l'instance RSE et / ou l'absence de mandat accordé par la direction générale sont aujourd'hui des freins à cette intégration.

→ *Légitimer le rôle de la finance et du contrôle de gestion dans l'organisation afin qu'ils contribuent au développement de la RSE grâce à l'intégration financière.*

Un dernier point concerne le manque de ressources humaines spécialisées sur le sujet de l'intégration financière, le besoin d'accès à des informations structurées ou encore à des formations dédiées.

→ *Recruter et former des collaborateurs à l'intégration financière de la RSE. Maintenir à niveau et à jour les compétences nécessaires par des formations et des rencontres régulières.*



RSE

**PRÉSENTATION
DES MÉTHODES
DE *REPORTING* RSE
ET COMPTABILITÉS
SOCIO-
ENVIRONNEMENTALES**

INTRODUCTION

Le concept de comptabilité environnementale évoque généralement une nébuleuse de méthodes parfois peu compréhensibles pour un non initié. Ce foisonnement actif depuis une quarantaine d'années est lié tout à la fois à la dynamique du sujet et aux multiples propositions formulées aussi bien par le monde universitaire que par celui des entreprises. Mais il est aussi le reflet des difficultés à structurer une approche universelle face à la complexité du vivant.

À ce jour, les démarches obligatoires concernent principalement la Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) et pour certaines entreprises la réalisation de bilans des émissions de gaz à effet de serre (GES). Si certaines méthodes sont remarquables pour l'extrême technicité de leurs approches, toutes ne parviennent à englober à la fois l'environnemental et le social. Enfin, le degré d'intégration financière est aussi très variable d'une méthode à l'autre, celui-ci pouvant aller d'une simple information en annexe à la prise en compte de taxes ou encore de flux financiers dans les systèmes d'informations.

Nous avons pris le parti de retenir et de comparer onze méthodes / modèles de comptabilité socio-environnementale. Ces méthodes, classées par ordre alphabétique, sont les suivantes :

- **ACV / LCA**: Analyse de cycle de vie
- **Capital Immatériel, Thesaurus Bercy**
- **CARE**, *Comprehensive Accounting in Respect of Ecology*
- **Comptabilité universelle**
- **COP**¹: *Communication on progress*
- **DPEF**: Déclaration de Performance Extra-Financière
- **EP&L**: *Environmental Profit & Loss*
- **GRI**: *Global Reporting Initiative*
- **IIRC ou <IR>**: *International Integrated Reporting Council*
- **SROI**: *Social Return on Investment*
- **TCFD**: *Task Force on Climate-related Financial Disclosures*

Cet échantillon très conséquent représente une grande majorité des méthodes les plus connues à ce jour. Si leur succès, c'est-à-dire leur appropriation par des entreprises, est très variable d'une méthode à l'autre, ceci n'a pas constitué notre seul critère de choix. Nous avons pris le parti de présenter la grande variété des systèmes existants et des modèles. Nous espérons que cette approche grand angle permettra au lecteur de se faire une idée éclairée du sujet au-delà du seul intérêt pour les approches déjà répandues.

Dans un premier temps, nous commencerons par un rappel synthétique de l'histoire des comptabilités environnementales et sociales.

1— Le COP est également appelé *Global Compact Reporting*. Dans le livre blanc, on retiendra l'intitulé *COP*, correspondant au reporting demandé par le UNGC (<https://www.globalcompact-france.org/p-91-cop>)

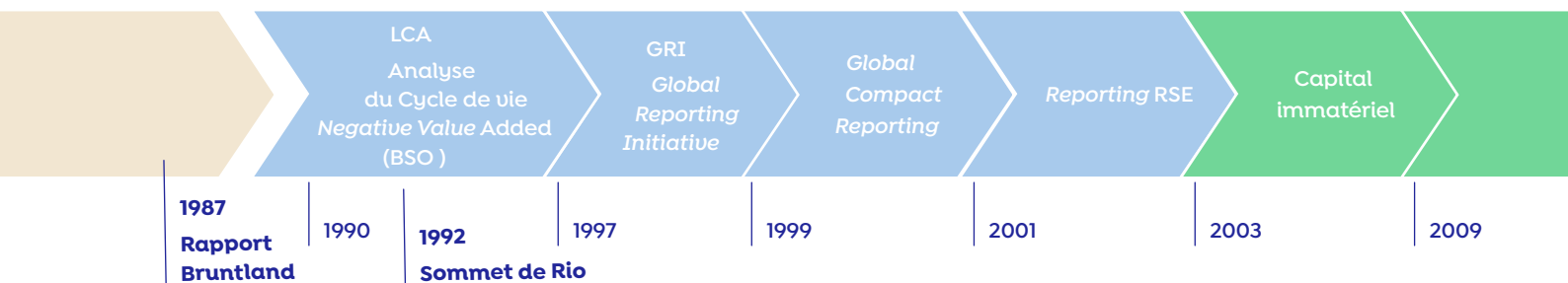
HISTORIQUE DES COMPTABILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Les premières formes de comptabilité environnementale sont apparues dans les années 60 avec l'éco bilan. Puis, les années 70 ont vu l'émergence de comptabilités publiques avec des travaux pour intégrer une mesure soutenable du bien-être à l'échelle d'un pays. Elles inspireront ensuite des approches microéconomiques tournées vers les entreprises.

Les premières comptabilités environnementales étaient basées sur des approches non monétaires: Analyse de Cycle de Vie, dans les années 90, suivies par le *Global Reporting Initiative* en 1997 et le *Reporting RSE* en 2001, reconfiguré en Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) en 2017. D'autres approches qualitatives et extra-financières ont émergé au cours des années 2000, comme le «Communication on progress» du *Global Compact Reporting* vers 1999 ou encore la TCFD vers 2015.

Des formes plus complexes de comptabilité environnementale sont nées avec les premières approches monétaires. Elles reposent sur deux visions très différentes de la valeur: coût historique ou juste valeur. La première consiste à valoriser le patrimoine de l'entreprise selon son coût d'entrée et est la référence dans les comptabilités traditionnelles (hors IFRS). La seconde évalue un élément du patrimoine selon sa valeur de marché. D'inspiration néo-classique, cette approche à la valeur de marché irrigue les normes IFRS.

Ces deux visions de l'évaluation s'adosent à deux approches académiques restées à un stade théorique: la SCA et la FCA. La *Sustainable Costs Accounting* apparaît dans un article de 1992 de Rob Gray qui définit les coûts de soutenabilité comme «[...] la somme monétaire qu'une organisation aurait à dépenser à la fin d'un exercice comptable pour replacer la biosphère dans la situation dans laquelle elle était au début de l'exercice comptable». La SCA préfigure des approches monétaires, en coût historique comme celle de CARE apparue en 2012.



La *Full Cost Accounting* est présentée par Bebbington en 2001. A l'inverse de la SCA, la FCA repose sur une approche « juste valeur » consistant à donner une valeur financière à un élément naturel. La FCA préfigure des approches monétaires en juste valeur comme celle de l'E P&L mise au point en 2013 - et probablement inspirée de l'expérience de la valeur ajoutée négative de BSO des années 90 - ou encore la Comptabilité Universelle [2012]. Elle repose sur une approche mixte de coût historique et de juste valeur.

Dans les approches monétaires, citons également celle du Capital immatériel / Thésaurus Bercy, défini vers 2003, et le SROI apparu vers 2009.

La frise chronologique ci-après permet de situer ces méthodes dans le temps et de rappeler quelques grandes dates de la prise de conscience des enjeux du développement durable.

Les couleurs dans le graphique renvoient aux trois approches déclinées ci-dessus :



PRÉSENTATION SUCCINCTE DES MÉTHODES ÉTUDIÉES

Pour en faciliter la compréhension, nous commencerons par une brève description sous forme de tableaux de chacune de ces onze méthodes. Un premier classement permet de distinguer d'emblée celles qui relèvent d'une approche extra-financière et celles portées sur une approche financière. Un sous-classement permet de distinguer celles qui vont jusqu'à la présentation d'états financiers quasi-complets (bilan et compte de résultat).

Les pictogrammes insérés dans la barre de titre permettent d'identifier rapidement le type de restitution produite selon la légende suivante :

EXTRA-FINANCIER
ENVIRONNEMENTAL



EXTRA-FINANCIER SOCIAL / SOCIÉTAL



MONÉTAIRE



Méthodes d'approche extra-financière

Le principe général de ces approches est de proposer une représentation extra-financière des indicateurs sociaux et environnementaux. Cela se fait généralement sous forme de *reporting* (et / ou de tableaux de bord), annexé ou non aux états financiers, et certifié ou non par un organisme extérieur.

Cinq méthodes, parmi les 11 retenues, s'inscrivent dans cette représentation.

- **ACV** : Analyse de cycle de vie
- **COP** : « *Communication on progress* » du Global Compact
- **DPEF** : Déclaration de Performance Extra-Financière
- **GRI** : *Global Reporting Initiative*
- **TCFD** : *Task Force on Climate-related Financial Disclosures*

| ACV / LCA: ANALYSE DU CYCLE DE VIE / LIFE CYCLE ANALYSIS | |
|--|--|
| |   |
| En résumé | Méthode d'analyse des activités de l'entreprise par cycle de vie sous l'angle environnemental (ACVE) ou social (ACVS). |
| Périmètre d'application | Environnemental – Social |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultative. À noter que le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) fait partie des dispositifs de l'ACV. Il est obligatoire pour toutes les entreprises privées de plus de 500 salariés [loi Grenelle 2 [2010]. |
| Champ d'application & diffusion | International, de 100 à 1000 entreprises. |
| COMMUNICATION ON PROGRESS (GLOBAL COMPACT) | |
| |   |
| En résumé | Méthode de suivi d'indicateurs extra-financiers se rapportant à 10 principes internationaux [issus de l'OIT, ONU, déclaration des droits de l'Homme, de Rio, les ODD...]. Les données publiées sont liées aux ODD depuis la refonte du <i>reporting</i> en 2020. |
| Périmètre d'application | Environnemental – Social |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultative, indicateurs libres – Pas de validation externe. |
| Champ d'application & diffusion | International, + de 1000 entreprises |
| DPEF: DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE | |
| |   |
| En résumé | Ensemble d'indicateurs extra-financiers qui rendent compte de l'engagement de l'entreprise dans la RSE, sous la forme d'un rapport obligatoire annexé aux comptes annuels. Elle remplace depuis 2017 le <i>reporting</i> RSE. |
| Périmètre d'application | Environnemental – Social |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Obligatoire, publication externe, validée par des tiers certifiés. |
| Champ d'application & diffusion | Europe, + de 1000 entreprises |

GLOBAL REPORTING INITIATIVE



| | |
|--|---|
| En résumé | Référentiel de principes et d'indicateurs permettant de rendre compte des performances économiques, environnementales et sociales. Les 79 indicateurs extra-financiers sont adaptés par secteur d'activité. Ils sont liés avec d'autres <i>reporting</i> ou indicateurs: ODD, bilan social, normes ISO 26000. |
| Périmètre d'application | Environnemental – Social |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultative, indicateurs libres – Validation par les instances du GRI ou une tierce personne. |
| Champ d'application & diffusion | International, + de 1000 entreprises |

TCFD : TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES



| | |
|--|---|
| En résumé | Ensemble d'indicateurs et d'informations descriptives sur les risques et opportunités liés au climat. Prend la forme d'un <i>reporting</i> structuré autour de la gouvernance, la stratégie et gestion des risques. |
| Périmètre d'application | Environnemental, sur le thème du climat. |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultatif, communication externe. |
| Champ d'application & diffusion | International, de 100 à 1000 entreprises. |

Méthodes d'approche financière

Le principe de ces méthodes est de valoriser des données extra-financières produites sur des indicateurs déterminés. La valorisation est ensuite intégrée au modèle de représentation de la valeur financière de l'entreprise, soit par ajout d'informations aux états financiers, soit par production d'états financiers restructurés.

Ces méthodes constituent selon nous une étape décisive pour l'intégration financière. Elles sont un pas important pour mettre fin à une « *situation (...) où critères financiers et critères extra-financiers se regardaient en chiens de faïence, sans pont entre ces deux facettes de l'analyse de la performance de l'entreprise* »²

Nous attirons l'attention du lecteur sur ce concept d'intégration financière et le « moteur comptable » nécessaire en support, car toutes les valorisations ne sont pas comparables...

²— Extrait de l'éditorial du Vernimmen 2021.

Certaines sont basées sur le principe de coûts de maintien à intégrer dans le modèle d'affaires. D'autres intègrent le prix du carbone et le soustraient du résultat comptable. Enfin, une distinction importante porte sur le type de restitution produite: évaluation de type VAN ou DCF³, compte de résultat ou états financiers quasi complets.

Les tableaux qui suivent clarifient ces points.

Méthodes d'approche financière proposant une évaluation au format « libre »

Nous les considérons comme « libres » car elles ne vont pas jusqu'à la production d'un jeu de bilan et d'un compte de résultat. Certaines proposent une évaluation d'ensemble type VAN ou DCF, d'autres s'orientent vers la seule présentation d'un compte de résultat.

4 méthodes se classent dans cette catégorie:

- **Capital Immatériel** – Thesaurus Bercy. Elle permet de produire une évaluation d'ensemble de l'entreprise sous la forme de *cash-flow* actualisés
- **EP&L**, permet de dresser un compte de résultat environnemental
- **IIRC ou <IR>**: *International Integrated Reporting Council*
- **SROI** (*Social Return on Investment*). Elle permet de produire une évaluation d'ensemble de l'entreprise sous la forme de *cash-flows* actualisés

| CAPITAL IMMATÉRIEL - "THÉSAURUS BERCY" | |
|--|--|
| | |
| En résumé | Méthode de valorisation d'un <i>goodwill</i> élargi aux aspects humains, sociaux et environnementaux, par la mesure d'indicateurs non financiers via un questionnaire. Ceci permet de calculer ensuite un DCF [<i>Discounted Cash-Flow</i>]. |
| Périmètre d'application | Environnemental - Social – Monétaire |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultatif, communication externe |
| Champ d'application & diffusion | France, de 20 à 100 entreprises |

3— VAN: Valeur actuelle nette / DCF: Discounted cash-flow

E P&L



| | |
|--|---|
| En résumé | Méthode d'analyse de la chaîne de valeur qui montre les externalités positives et négatives sous forme d'indicateurs agrégés, outils de gestion qui favorisent le pilotage de l'organisation. |
| Périmètre d'application | Environnemental – Monétaire |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultatif, communication externe |
| Champ d'application & diffusion | International, de 1 à 20 entreprises |

<IR> OU IIRC : INTERNATIONAL INTEGRATED REPORTING COUNCIL



| | |
|--|---|
| En résumé | Méthode comptable intégrée qui permet de déterminer une valeur élargie de l'entreprise sur la base de six différents capitaux : financiers, manufacturier, intellectuel, humain, social, sociétal et environnemental. L'<IR> vise ainsi à présenter la manière dont l'entreprise crée de la valeur à partir de ces 6 ressources désignées par « capitaux ». |
| Périmètre d'application | Environnemental – Social – Monétaire |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultatif, parfois présenté avec le rapport annuel de l'entreprise. |
| Champ d'application & diffusion | International, de 100 à 1000 entreprises |

SROI : SOCIAL RETURN ON INVESTMENT



| | |
|--|--|
| En résumé | Méthode de calcul du retour sur investissement élargi aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. Utilisée principalement dans le milieu associatif pour valoriser la rentabilité d'un projet par le calcul d'une VAN actualisée. |
| Périmètre d'application | Environnemental - Social – Monétaire |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultatif, communication externe |
| Champ d'application & diffusion | International, de 100 à 1000 entreprises |

Méthodes d'approche financière proposant une évaluation normée au format des États financiers traditionnels : bilan et compte de résultat

2 méthodes se classent dans cette catégorie :

- **CARE**, *Comprehensive Accounting in Respect of Ecology*,
- **Comptabilité Universelle**

Toutes deux visent une représentation normée d'un bilan et d'un compte de résultat. Les principes comptables traditionnels sont diversement pris en compte. La Comptabilité Universelle admet le principe d'un écart entre le bilan de clôture et d'ouverture, La méthode CARE intègre des engagements de long terme au regard des capitaux humains et naturels. Les objectifs environnementaux peuvent être définis en utilisant les méthodologie SBTi (Science Based Targets initiative) et SBTn (Science Based Targets network).

| CARE : COMPREHENSIVE ACCOUNTING IN RESPECT OF ECOLOGY | | |
|--|---|--|
| En résumé | Système comptable basé sur le principe du coût historique qui intègre dans les comptes (bilan et CR) les capitaux humains et naturels aux côtés du capital financier. Ces capitaux sont maintenus en s'appuyant sur niveau de maintien scientifique. La valorisation dans CARE est réalisée au coût historique. | |
| Périmètre d'application | Environnemental - Social – Monétaire | |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Oui | |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultatif, à usage interne | |
| Champ d'application & diffusion | France, de 1 à 20 entreprises | |

| COMPTABILITÉ UNIVERSELLE | | |
|--|--|--|
| En résumé | Méthode qui permet d'établir en complément de la comptabilité financière, une comptabilité élargie principalement à quatre domaines : social, sociétal, environnemental et gouvernance. La Comptabilité Universelle admet le principe de valorisation d'externalités, type valeur d'un patrimoine naturel. | |
| Périmètre d'application | Environnemental - Social - Monétaire | |
| Objectifs intégrant les limites scientifiques et / ou des niveaux de maintien des écosystèmes | Non | |
| Caractère obligatoire ou facultatif / communication & certification | Facultatif à usage interne | |
| Champ d'application & diffusion | France, de 1 à 20 entreprises | |

RSE

**MISE EN PERSPECTIVES
DES MÉTHODES
DE *REPORTING* RSE
ET COMPTABILITÉS
SOCIO-
ENVIRONNEMENTALES**

La dernière partie de ce livre blanc propose une mise en perspectives des méthodes de comptabilité socio-environnementale afin d'aider le lecteur à se familiariser avec leurs approches et surtout leurs enjeux sous-jacents.

Pour bien comprendre les méthodes et leurs enjeux sous-jacents, nous avons choisi une présentation problématisée des méthodes sur différents axes. Elle offre selon nous l'intérêt d'aller au-delà d'un simple inventaire des sujets. Cette approche fait suite dans le texte à un panorama succinct de chacune des méthodes et à un schéma historique général.

La présentation par enjeux est réalisée selon les 3 axes suivants :

- enjeux de fond : soutenabilité de la méthode, appréhension de la relation de l'entreprise avec son environnement.
- enjeux d'intégrabilité : possibilité de réaliser une intégration financière, type de livrables produits par la méthode.
- enjeux opérationnels : moyens techniques et organisationnels requis pour mettre en place et en œuvre la méthode.

Dans la conclusion, le lecteur désireux de mettre en œuvre une intégration financière pourra identifier la ou les méthodes la(es) plus adapté(es) à la situation de son organisation, de ses moyens et de ses ambitions. Nous employons volontairement le terme de comptabilité dans le sens élargi de « l'*accountability* », c'est-à-dire le comptage. Celui-ci n'est pas nécessairement normé et structuré comme la comptabilité réglementaire, relevant de « l'*accounting* ».

DES ENJEUX DE FOND

Des méthodes révélatrices du modèle d'affaires

Deux critères nous semblent essentiels pour la compréhension des méthodes de comptabilités socio environnementales :

- la conception de la soutenabilité,
- les perspectives de l'entreprise sur son environnement.

Le développement durable, une thématique éminemment économique (et comptable)

La théorie de la soutenabilité [ou durabilité] correspond à la traduction économique du concept de développement durable. Si ce concept est parfois utilisé de manière imprécise ou inappropriée, le développement durable renvoie en réalité à une définition bien spécifique, mentionnée pour la première fois en 1987 dans un rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU : « *un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* » [Brundtland, 1987].

La traduction de ce concept en termes économiques, quelques années plus tard, a conduit au principe de non-décroissance de l'utilité - ou du capital - dans le temps, d'une génération à la suivante.

La soutenabilité consiste ainsi, d'un point de vue général, à maintenir dans le temps le capital, le capital étant considéré comme une agrégation de capital financier, de capital naturel et de capital humain.

Cette définition générique de la soutenabilité autorise toutefois deux interprétations, selon les relations qu'entretiennent les trois formes de capitaux les unes par rapport aux autres.

Selon une première approche, dite de la soutenabilité faible, le maintien du capital repose sur la conservation de la valeur agrégée du stock de capital, les capitaux étant substituables les uns par rapport aux autres. La dégradation du capital naturel par exemple n'est pas dommageable si elle est compensée par l'accumulation d'un autre bien capital, comme le capital financier : il importe que la valeur totale du portefeuille d'actifs soit transmise aux futures générations, peu importe sa composition.

La seconde approche, dite de la soutenabilité forte, requiert de maintenir non seulement le capital agrégé, mais également les capitaux pris isolément, ou *a minima* une partie d'entre eux jugée « critique » car non substituable. Le principe de la soutenabilité forte rejette ainsi l'hypothèse de substituabilité totale des capitaux, en raison notamment des propriétés particulières des capitaux naturels et des capitaux humains, que les autres biens capitaux ne sauraient remplacer. Cette interprétation n'interdit pas l'exploitation du capital naturel et du capital humain, elle les conditionne néanmoins au respect du fonctionnement des systèmes naturels [seuils de soutenabilité, basés sur les meilleures connaissances scientifiques] et du bien-être humain.

Ces conceptions de la soutenabilité ont eu, depuis le début des années 1990, une influence majeure sur la construction de l'agenda international [Conventions de Rio en 1992] et sur les régulations environnementales, au niveau macro et micro-économique [systèmes de taxes/subventions, réglementations, permis échangeables, quotas, certification, labels, comptabilités environnementales et sociales, etc.], si bien que la majorité de ces instruments peut être rattachée à l'une ou l'autre de ces deux théories.

Différentes visions des impacts par rapport à l'entreprise en fonction des publics visés

S'agissant des comptabilités environnementales et sociales [et également des processus de *reporting*], il est important de mentionner un autre critère de différenciation : la perspective par rapport aux impacts.

On trouve en effet d'un côté des modèles qui cherchent à caractériser l'impact des contraintes environnementales – et éventuellement sociales – externes à l'entreprise [réglementations, normes, pressions sociales, changements environnementaux, etc.] sur l'activité et/ou les comptes de l'entreprise concernée. Ces modèles reposent en général sur une approche de gestion classique en termes de risques et d'opportunités, et s'adressent avant tout à un public

d'investisseurs et d'actionnaires. De l'autre côté on trouve des modèles dont l'objectif principal est de rendre compte des conséquences de l'activité de l'entreprise sur son environnement (naturel et humain) externe. Ils reposent sur une vision en termes de responsabilité et de transparence, et visent à informer l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise (pouvoirs publics, salariés, riverains, actionnaires, associations, etc.).

Ces perspectives sont qualifiées respectivement d'extérieur-intérieur [*outside-in* en anglais] et intérieur-extérieur [ou *inside-out*], de manière à refléter la perspective sur laquelle se focalisent les différentes approches.

Le tableau ci-après résume les concepts fondateurs des méthodes :

| Approches | Objectifs poursuivis |
|----------------------------|---|
| Soutenabilité faible | Conserver le capital global (somme du capital financier, naturel, humain), au niveau macroéconomique ou au niveau de l'entreprise. Cela autorise des substitutions entre les différentes formes de capital [dégrader le capital humain au profit du capital financier par exemple]. |
| Soutenabilité forte | Conserver le capital global, en conservant chaque type de capital (financier, naturel, humain) pris isolément. Cela n'autorise pas les substitutions entre les capitaux, et cela suppose le respect de seuils de soutenabilité, définis notamment sur la base des meilleures connaissances scientifiques. |
| Vision extérieur-intérieur | Rendre compte de l'impact des facteurs extérieurs à l'entreprise [évolution des facteurs environnementaux et sociaux] sur l'activité et les comptes de l'entreprise [« intérieur »], dans une optique de gestion des risques et des opportunités. |
| Vision intérieur-extérieur | Rendre compte de l'impact de l'activité de l'entreprise [« intérieur »] sur son environnement naturel et social [« extérieur »], dans une optique de responsabilité. |

Le classement des méthodes que nous proposons dans le tableau ci-dessous peut comporter une part d'arbitraire. Nous l'avons conçu en nous interrogeant systématiquement sur :

- la philosophie fondatrice de la méthode considérée selon le « regard » de l'entreprise face à son environnement: Extérieur / Intérieur ou Intérieur / Extérieur
- la conception de la soutenabilité sur laquelle repose la méthode considérée: soutenabilité faible ou soutenabilité forte.

| MÉTHODES | CONCEPTION DE LA SOUTENABILITÉ | ORIENTATION INTÉRIEURE-EXTÉRIEURE | ORIENTATION EXTÉRIEURE-INTÉRIEURE |
|--|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ACV / LCA: Analyse du cycle de vie | Variable | x | |
| Capital Immatériel / Thésaurus Bercy | Faible | | x |
| CARE: Comprehensive Accounting in Respect of Ecology | Forte | x | |
| Comptabilité Universelle | Faible | x | |
| COP: Communication On Progress | Faible | x | xx |
| DPEF: Déclaration de Performance Extra-Financière | Faible | x | xx |
| EP&L: Compte de Résultat Environnemental | Faible | x | xx |
| GRI: Global Reporting Initiative | Faible | x | |
| IIRC <IR>: International Integrated reporting Council | Faible | | xx |
| SROI: Social Return on Investment | Faible | x | |
| TCFD: Task Force on Climate-related Financial Disclosures | Faible | | x |

REMARQUES

La soutenabilité est considérée comme forte quand les indicateurs produits sont confrontés à des standards de soutenabilité (seuils établis sur la base des meilleures connaissances scientifiques notamment), et que le niveau de l'un des indicateurs ne se fait pas au détriment d'un autre.

Il est possible qu'une méthode porte tout à la fois une vision Intérieur / Extérieur et Extérieur / Intérieur. Cela s'explique par la porosité entre l'influence de facteurs externes comme la réglementation ou le regard d'associations et la prise de conscience interne à l'entreprise de son impact sur son environnement. Dans ces cas-là, nous considérons que la vision Extérieur / Intérieur est dominante (symbole associé **xx**) et qu'elle influence dans le sens d'une prise de conscience menant à la vision Intérieur / Extérieure (symbole associé **x**).

Comme déjà indiqué, cette présentation peut comporter une part d'arbitraire car elle est le reflet d'une perception des méthodes à l'heure où nous écrivons ces lignes. Le manque de certification des méthodes, leur caractère parfois incomplet peut accentuer cette part d'arbitraire. Nous espérons que ce classe-

ment aura *a minima* le mérite de poser quelques jalons d'une approche objectivée sur la pertinence d'une méthode au regard des enjeux considérés.

LES ENJEUX SUR LES TYPES DE RESTITUTION

Du simple indicateur composite à la réalisation d'un bilan et compte de résultat ad hoc, des possibilités d'intégration financière variables selon les méthodes

Un deuxième classement qui nous semble indispensable à la représentation de la méthode est celui du type de restitution produite. Toutes sortes de représentation existent : de la batterie d'indicateurs extra-financiers à une comptabilité structurée comme les états financiers traditionnels.

Le fait qu'une méthode soit de conception monétaire n'exclut pas la présentation d'indicateurs extra-financiers. Ceux-ci ne sont cependant pas systématiquement détaillés. Pour les méthodes non monétaires, il est parfois difficile de déterminer le type de restitution. Nous avons généralement pris le parti de le désigner sous le nom de *reporting*. Celui-ci est en principe à usage externe, tan-

dis qu'un tableau de bord est d'usage interne, davantage orienté vers le pilotage de l'entreprise. Rappelons qu'un indicateur conditionne et oriente l'action. Le choix de l'indicateur à produire est en soi révélateur du type de pilotage que l'entreprise souhaite mettre en œuvre.

| MÉTHODES | TYPE DE RESTITUTION PRODUITE | |
|---|------------------------------|------------------------|
| | APPROCHE MONÉTAIRE | APPROCHE NON MONÉTAIRE |
| ACV / LCA: Analyse de cycle de vie | N/a | Tableau de bord |
| Capital Immatériel | Évaluation type VAN / DCF | |
| CARE: Comprehensive Accounting in Respect of Ecology | Bilan / Compte de Résultat | |
| COP: Communication On Progress | N/a | <i>Reporting</i> |
| CU: Comptabilité universelle | Bilan / Compte de Résultat | |

| | | |
|---|---------------------------|------------------|
| DPEF: Déclaration de Performance Extra-Financière | N/a | <i>Reporting</i> |
| EP&L: Compte de Résultat Environnemental | Eq Compte de Résultat | |
| GRI: Global Reporting Initiative | N/a | <i>Reporting</i> |
| IIRC, <IR>: International Integrated reporting Council | N/a | <i>Reporting</i> |
| SROI: Social Return on Investment | Évaluation type VAN / DCF | |
| TCFD: Task Force on Climate-related Financial Disclosures | N/a | <i>Reporting</i> |

REMARQUE

Une approche monétaire peut aussi donner lieu à la production d'un *reporting* ou d'un tableau de bord décrivant des indicateurs extra financiers (valorisés ensuite dans les états produits par ce modèle). Nous ne les mentionnons toutefois pas par souci de clarté dans le tableau.

La représentation monétaire est la première étape d'une intégration financière qui mérite d'être définie à ce stade de la présentation

Principe de l'intégration financière

L'objectif est de permettre une réconciliation entre informations financières et informations extra-financières. Les indicateurs RSE sont ainsi valorisés monétairement et intégrés dans la comptabilité classique.

Très peu d'initiatives permettent réellement cette intégration. En France, le modèle CARE semble viser cet objectif. Il propose une intégration financière des enjeux socio-environnementaux qui valorise des nouveaux capitaux (naturels et humains), en complément du capital financier. Par exemple, le capital atmosphère est identifié dans le bilan et valorisé sous forme de coût des actions à engager pour réparer ou limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Les méthodes de valorisation monétaire des enjeux RSE ne sont cependant pas les mêmes. Elles sont basées sur des approches de valorisation des risques et opportunités en juste valeur ou en coût de maintien.

À titre d'exemple, voici quelques indicateurs à même de traduire une approche monétaire:

- ratio de Gearing intégré: [endettement financier + sociétal] / fonds propres
- performance intégrée: [endettement financier + sociétal] / Marge opérationnelle
- profitabilité intégrée: Résultat net des impacts sociétaux / Chiffre d'affaires

Leur pertinence s'apprécierait non pas tant en valeur absolue, mais en variation et au regard d'une trajectoire pertinente pour mesurer l'engagement des entreprises vers plus de soutenabilité.

LES ENJEUX OPÉRATIONNELS

Des méthodes qui engagent des systèmes d'informations spécifiques, le pilotage d'indicateurs, l'astreinte à des objectifs et qui demandent un engagement des acteurs concernés.

Cet aspect est généralement peu mis en avant dans les présentations de comptabilités socio-environnementales. Notre propos *a contrario* est de mettre l'accent sur ces enjeux. En effet, mettre en place un système de collecte d'information, qui est le minimum prérequis pour une comptabilité socio-environnementale, peut représenter un coût non négligeable, tant à l'initialisation d'un système que dans sa marche courante. Ce coût est à percevoir aussi bien en termes financiers qu'en termes de temps à y consacrer.

Toutes les méthodes ici présentées nécessitent un système de collecte d'information spécifique. Ainsi, toute opération de collecte de données, que celle-ci repose sur un système d'informations [SI] ou une « cueillette » manuelle, est réalisée généralement par une équipe RSE dédiée ou traitant cette tâche parmi d'autres. La mise en place de ce dispositif représente forcément un coût, couvrant *a minima* le temps à y passer et éventuellement celui du SI. La validation externe, si elle est requise, aura, elle aussi, un coût monétaire, voire en temps. La question de la mobilisation éventuelle d'une direction financière est également une information d'importance. Enfin, dernier point et non des moindres, la faisabilité au quotidien des méthodes, les « routines » à implémenter dans l'organisation pour que le système tourne, c'est-à-dire produise ses chiffres, de manière régulière, et soit utile au pilotage.

| | NÉCESSITÉ DE COMPÉTENCES FINANCIÈRES SPÉCIFIQUES | VALIDATION EXTERNE DES LIVRABLES ET / OU CONFRONTATION À DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES |
|--|--|---|
| ACV / LCA: Analyse de cycle de vie | | X |
| Capital Immatériel | X | |
| CARE: Comprehensive Accounting in Respect of Ecology | X | X |
| Comptabilité universelle | X | X |
| COP: Communication On Progress | | |
| DPEF: Déclaration de Performance Extra-Financière | | X |
| EP&L: Compte de Résultat Environnemental – KERING | X | |
| GRI: Global Reporting Initiative | | |
| IIRC: International Integrated reporting Council | | |
| SROI: Social Return on Investment | X | |
| TCFD: Task Force on Climate-related Financial Disclosures | | |

EN RÉSUMÉ

Cette présentation des différentes méthodes et leur analyse autour de trois axes (ou enjeux) permet de clarifier le positionnement, l'utilité et les contraintes de chacune d'entre elles.

Les approches non monétaires présentent l'avantage d'être relativement souples à mettre en œuvre pour les directions financières, sans complexité de valorisation. Elles sont par ailleurs accessibles à des « non financiers ». Elles permettent de représenter de multiples dimensions retenues par l'entreprise et de les suivre dans le temps, avec éventuellement une confrontation à des objectifs attestés (SBTi). Elles relèvent de la responsabilité au sens large ou « *accountability* » et apportent un point de vue autre que financier sur l'activité de l'entreprise. Pour les sociétés concernées par des évaluations externes, les indicateurs produits offrent l'opportunité d'enrichir l'analyse des agences de notation extra-financière en complément de la notation financière traditionnelle.

La relative souplesse des méthodes non monétaires s'explique aussi par le peu de contraintes qu'elles imposent finalement aux organisations. En contrepartie, l'une des principales limites de cette famille de méthodes réside dans le manque de structure des démarches à mettre en œuvre, l'absence de référentiel sur lequel s'adosser et l'empilement de données disparates, même si la « tendance » en matière de *reporting* extra-financier (DPEF, <IR>) est de rattacher ces indicateurs à la chaîne de valeur de l'entreprise, pour garder un lien, même ténu, avec la valeur financière. On peut également reprocher aux méthodes non monétaires la difficulté à établir des comparaisons dans le temps ou à décliner des objectifs opérationnels utiles au pilotage.

Les approches monétaires sont plus complexes à mettre en œuvre car elles ajoutent à la collecte des données en lien avec les indicateurs retenus, la difficulté de leur « traduction monétaire », voire de leur intégration dans les états financiers.

Les difficultés des approches financières sont ainsi tout à la fois conceptuelles et organisationnelles. Conceptuelles tout d'abord, parce qu'elles nécessitent un cadrage des données et des informations

produites pour les présenter selon des standards financiers (*cash-flow*, résultat, bilan). Organisationnelles ensuite, parce qu'elles imposent un travail transversal et la prise en compte de nombreux et parfois disparates « points de vue ». Elles reposent notamment sur la compétence et la disponibilité des DAF, deux ingrédients essentiels déjà mobilisés au quotidien et encore plus en période de crise... Néanmoins, les DAF ont déjà montré qu'elles peuvent s'adapter à des changements normatifs comme l'atteste le passage aux IFRS.

En tout état de cause, il n'y a pour l'instant guère de consensus sur ce que doit être une comptabilité environnementale pertinente ni d'engagement véritable des entreprises sans représentation financière. Mais si l'approche financière domine les décisions d'entreprise et des politiques publiques, les méthodes monétaires apparaissent comme les plus abouties pour que les facteurs environnementaux et sociaux soient rendus visibles et perçus à leur « juste valeur », jusqu'à orienter le comportement des organisations. L'harmonisation des méthodes d'évaluation (ex. le prix de l'empreinte carbone) est importante pour permettre de comparer la performance des entreprises sur la base de critères homogènes. Les approches monétaires offrent ainsi l'avantage de parler un langage compris de la finance, à la fois par l'évaluation monétaire et le cadrage imposé aux informations.

La taxonomie européenne, prévue à l'horizon 2021 semble aller dans ce sens, notamment concernant la traçabilité des investissements portés sur la transition écologique.

RSE

CONCLUSION

CONCLUSION

Les résultats du questionnaire sur la vision par les directions financières de leur implication sur les enjeux socio-environnementaux rejoignent les attentes de la société vis-à-vis du monde économique. Certaines entreprises ont matérialisé leur engagement sociétal en l'intégrant dans leurs statuts (raison d'être) et/ou sont devenues des sociétés à mission.

La mise en œuvre d'une politique RSE, voire d'une comptabilité socio-environnementale (CSE), nécessite une impulsion forte de la part de la direction, un partage de valeurs et d'objectifs concrets, des moyens (financiers, disponibilité de ressources métiers et un accompagnement du changement), sans oublier la matière brute sur laquelle reposent les indicateurs : des données. Les directions financières sont au cœur des systèmes d'informations des entreprises. Elles ont un accès transverse à une grande partie des données nécessaires à la mise en œuvre d'indicateurs monétaires socio-environnementaux (comptabilités auxiliaires fournisseurs / clients, RH, production), voire d'une comptabilité dédiée. La mise en œuvre d'une CSE nécessite d'aller plus loin et de décroiser la logique de silo dans la gestion des informations pour qu'elles soient collectées de façon centralisée, fiables, accessibles et auditées.

Il est également important que ces systèmes d'information, en cohérence avec les modèles d'affaires de l'entreprise, fassent consensus avec les parties prenantes. Le choix d'une méthode RSE / CSE doit s'appuyer en premier lieu sur la vision et les valeurs que l'entreprise souhaite mettre en œuvre dans sa stratégie. Mais ce seul critère n'est pas suffisant, compte tenu de la complexité que peut représenter la conduite du changement à entreprendre. Pour accompagner le lecteur dans le choix

d'une méthode RSE / CSE la plus adaptée à la situation de son organisation, ou pour faire évoluer les pratiques déjà en œuvre, voici plusieurs axes de réflexion structurants.

Caractéristiques de mise en œuvre des méthodes :

Le nombre de méthodes disponibles s'est accru au cours des dernières années. Les entreprises peuvent ainsi y trouver une représentation appropriée aux enjeux environnementaux et sociétaux ainsi qu'aux actions mises en œuvre pour y répondre. Le degré de maturité d'une méthode et l'expérience acquise à travers son déploiement est une première piste d'arbitrage.

Certaines ont été conçues par des organisations internationales, d'autres sont issues d'initiatives d'entreprises privées (ex : E P&L). Ces entreprises ont investi, structuré et mis en œuvre leur approche pour ensuite la diffuser puis accompagner son appropriation par d'autres entreprises. La mise à disposition de guides, d'exemples d'applications et d'un support via des groupes d'échanges représentent également un cadre rassurant pour une entreprise qui souhaite explorer une méthode. En effet, de nombreuses questions se posent lors de sa mise en œuvre ; certains cas ont pu déjà être « rencontrés » par des entreprises utilisatrices, d'autres seront de nouveaux cas qui permettront de faire évoluer la méthodologie. Enfin, le caractère sectoriel (ex : IDEA¹), national, européen (ex : DPEF) ou international (ex : E P&L) d'une méthode de *reporting* RSE peut également être un critère déterminant selon le contexte de l'entreprise.

1— IDEA : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles

Le degré de complexité de la mise en œuvre des méthodes :

La complexité de mise en œuvre des méthodes de *reporting* RSE et de comptabilité socio-environnementale dans une entreprise est fonction de critères internes et externes. Les caractéristiques de la méthode peuvent être arbitrées à la lumière du périmètre visé (environnemental, social, monétaire), du nombre de règles à appliquer, ou encore de l'utilisation d'indicateurs biophysiques nécessitant l'intervention de référents certifiés.

Face à ces contraintes, on peut y opposer le contexte de l'entreprise avec l'existence ou non de *reporting* RSE (bilan carbone, bilan social, DPEF) ou de comptabilité analytique / analyse détaillée des coûts / chaîne de valeurs. D'autres éléments sont également à inventorier tels que le nombre d'activités à suivre et leur étalement géographique, ou bien le détail et la qualité des données disponibles dans le système d'information. Enfin, il est nécessaire de porter une attention particulière sur l'organisation de l'entreprise: département / personne dédiée RSE ou fonction supplémentaire dans direction des achats / commercial / RH...

La facilité d'utilisation et de communication de la méthode avec les parties prenantes

À ce niveau, deux aspects sont à prendre en compte:

D'une part, la contribution des parties prenantes dans la collecte d'informations nécessaires à la mise en œuvre de la méthode. Pour être exhaustives, certaines méthodes s'appuient sur un déploiement à l'ensemble des partenaires de l'entreprise afin d'identifier les contributions positives ou négatives sur l'intégralité de la chaîne de valeur. L'absence de collecte d'informations sera donc un frein au déploiement de ce type d'approche.

D'autre part, l'accessibilité de la démarche et des résultats de la méthode à l'ensemble des parties prenantes, identifiées comme pertinentes pour l'entreprise (fournisseurs, clients, collectivités...).

La sélection d'une méthode de *reporting* RSE / comptabilité socio-environnementale adaptée pour une entreprise doit donc tenir compte du modèle d'affaires souhaité (vision, soutenabilité, enjeux), de l'existant en matière de RSE, ainsi que des contraintes intrinsèques à l'entreprise (moyens, organisation, objectifs stratégiques).

Le questionnement préliminaire à la réflexion de la direction financière concernant le choix de la méthode en cohérence avec la vision et le contexte de l'entreprise est donc une étape essentielle. De manière non exhaustive, il faut s'interroger successivement sur la cohérence avec la politique et les valeurs de l'entreprise: l'intégration des dimensions RSE dans les critères de décisions d'investissement (social, environnemental, sociétal, gouvernance), l'appréhension des risques et leur nature liés aux activités de l'entreprise, etc.

Enfin, certaines organisations sont soumises à des obligations réglementaires en termes de *reporting* type DPEF, bilan émissions GES, bilan social. Elles peuvent également réaliser volontairement des *reporting* qui peuvent s'adosser à des démarches de labellisation, GRI, ODD, Global Compact... L'organisation doit alors s'interroger sur son modèle de comptabilité intégrée et voir en quoi celui-ci permet de répondre à la production de ces *reporting* obligatoires ou non.

Un dernier élément qui peut orienter l'arbitrage entre les méthodes est celui du degré de maturité de la direction financière à ce sujet. En effet, le niveau d'implication de celle-ci dans l'élaboration du *reporting* (production, collecte, consolidation, suivi des actions RSE) est à prendre en compte de la même manière que sa capacité à s'impliquer sur le *reporting* RSE (compétence, disponibilité...).

EN SYNTHÈSE

Quelle que soit la méthode choisie, la mise en place d'une politique RSE interroge l'organisation à de multiples niveaux, à commencer par celui de son modèle d'affaires. En effet, chaque décision liée aux activités de l'entreprise a un impact positif, neutre ou négatif vis-à-vis de son écosystème (environnement et parties prenantes), et réciproquement l'écosystème de l'entreprise a également des impacts sur ses activités. La RSE, et en particulier la comptabilité socio-environnementale, est une véritable opportunité pour interroger et faire le point sur les valeurs de l'entreprise et leur adéquation avec ses actions.

Choisir une méthode de comptabilité socio-environnementale peut également devenir un facteur de pérennité de l'activité de l'entreprise. Elle permet d'améliorer sa connaissance des interactions avec l'ensemble de son écosystème et donc des risques éventuels, de clarifier et de rendre cohérente sa communication avec ses futurs employés, collaborateurs et clients. La transparence des actions réalisées pour chacun des engagements pris permettra aussi de faciliter l'accès à un éventail de financements plus diversifiés, et dédiés à chaque action. Surtout, la comptabilité socio-environnementale est un moyen de s'interroger sur la notion de sa performance globale, de ses profits durables et de leur répartition entre les parties prenantes.

De nouvelles approches sont en cours de formulation comme la prise en compte de coûts de préservation ou de réparation de capitaux extra-financiers, la notion de profits durables (profit net des dégradations générées par les activités de l'entreprise), la gestion globale des risques (par exemple avec le taux d'endettement naturel / humain), la finance durable, l'audit global de l'organisation, ou encore la communication financière élargie/intégrée.

L'intégration financière de la RSE à travers la mise en œuvre d'une comptabilité socio-environnementale apparaît ainsi comme une opportunité pour les directions financières de se former, d'être accompagnées et de se positionner en tant qu'acteur pivot de la transformation responsable des entreprises. La finance et le contrôle de gestion ont toute légitimité dans cette évolution, que ce soit autour des questions d'évolution des systèmes d'information, de formation et de montée en compétence, de décloisonnement organisationnel, de l'apparition de nouveaux métiers avec des profils hybrides, ou encore de l'évolution et de l'enrichissement du métier de « comptable ».

Mais comme l'a révélé notre enquête, toute démarche RSE nécessite de s'imposer de nouvelles exigences: la mise en place d'une instance permanente RSE ou développement durable, l'assignation d'objectifs contraignants avec l'évaluation des résultats obtenus, l'ensemble adossé à un système de données et d'indicateurs en cohérence avec les objectifs visés à même de fournir des mesures quantifiées pour une valorisation financière. Tous ces éléments semblent être des passages obligés pour une intégration financière réussie.

ANNEXES

Liste des fiches de méthodes de *Reporting* RSE et comptabilités socio-environnementales

Nom de la Méthode

ACV / LCA : Analyse de cycle de vie

Capital Immatériel

CARE-TDL : *Comprehensive Accounting in Respect of Ecology*

Comptabilité universelle

COP : *Communication On progress (Global Compact)*

DPEF : Déclaration de Performance Extra-Financière

EP&L : Compte de Résultat Environnemental

GRI : *Global Reporting Initiative*

IIRC ou <IR> : *International Integrated Reporting Council*

SROI : *Social Return on Investment*

TCFD : *Task Force on Climate-related Financial Disclosures*

ACV / LCA : ANALYSE DE CYCLE DE VIE

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|--|---|
| En quelques mots | Méthode d'analyse des activités de l'entreprise par cycle de vie sous l'angle environnemental [ACVE] ou social [ACVS]. |
| Domaine d'application | Environnemental - Social |
| Vision | Intérieur - Extérieur |
| Soutenabilité | Variable |
| Date de création / Application | 1990 / 1997 |
| Concepteurs | Travaux de 1996 de Boustead et Hunt, respectivement au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique |
| Nombres d'applications / expérimentations | De 100 à 1000 |
| Champ d'application | International |
| Objectifs | L'objectif principal des ACVE est de permettre des améliorations en interne de la gestion environnementale de la production. Les ACVE peuvent donc être mobilisées pour l'éco-conception des produits ou des systèmes de production afin de les améliorer, en tenant compte des impacts écologiques, et en évitant des transferts de pollution liés aux différentes alternatives envisagées. Ainsi les ACVE peuvent servir aux décisions telles que le choix de pratiques ou d'équipements ayant un moindre impact, le choix de filières de valorisation, de critères d'éco labellisation des produits... |
| Contrainte d'application | Facultative. Cependant l'art.26 de la loi Grenelle 2 (2010) oblige toutes les entreprises privées de plus de 500 salariés à établir un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et définir un plan d'action pour réduire ces émissions (BILAN CARBONE). |
| Indicateurs | Les indicateurs sont exprimés en unités physiques (généralement, tonnes d'équivalent carbone). |
| Données sources | Les ACV environnementales consistent en une analyse quantifiée des entrées et sorties de matières et d'énergie induites par l'existence d'un produit ou d'un système de production. L'ACVE d'un produit englobe généralement toutes les étapes du cycle de vie (« du berceau à la tombe ») de celui-ci, de l'extraction des matières premières nécessaires à sa production jusqu'à sa consommation, en passant par sa distribution. |
| Type de comptabilité | Non monétaire |
| Données publiées | De nombreux exemples sont disponibles sur le site de l'ADEME. (Pour l'Analyse SOCIALE du Cycle de vie [ASCV], les exemples d'application au niveau du produit ou du service couvrent déjà les biocarburants, les bananes, les ordinateurs portables, le tourisme et le vin. N.B. : Il existe aussi des études d'ACV globale comprenant l'ACVE, l'ASCV et le coût du cycle de vie). |
| Communication | Outil interne externe |
| Degré de maturité | Opérationnel |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|------------------------------------|---|
| Forces du modèle | <ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'évaluation normalisée [ISO 14040 et 14044]. • Vision globale de l'impact environnemental d'une filière permettant d'évaluer quel type d'impact environnemental est dominant dans la réalisation d'un produit et quelles étapes (étape de production, utilisation, mise au rebut) ou quels éléments particuliers du produit y contribuent le plus. • Capacité de prise de décision tant au niveau global (choix d'une politique environnementale, comme l'intérêt du recyclage de certains produits) que local (choix de design et de production pour un produit). |
| Limites du modèle | <p>Le bilan carbone ne porte que sur les 2 premiers champs ("scope 1 et 2") d'une classification de l'ADEME qui en comprend 3. -</p> <ul style="list-style-type: none"> • Scope 1: émissions directes (combustibles d'énergie des sources fixes et mobiles). • Scope 2: émissions indirectes associées à l'énergie (électricité, chaleur ou vapeur importées pour les besoins de l'organisation). • Scope 3: émissions indirectes contenues dans les achats, les immobilisations, le fret amont, les déplacements domicile-travail des salariés, les déchets... <p>Ce bilan carbone devra être rendu public et actualisé tous les 3 ans.</p> |
| Étapes / principes généraux | <ol style="list-style-type: none"> 1. Définition des objectifs et du champ d'étude. 2. Analyse de l'inventaire: des inputs et des outputs, ou des émissions (de polluants) et des extractions (de ressources), qui sont transformés en données d'inventaire en utilisant des facteurs d'émission et/ou des bases de données (du type Ecoinvent). 3. La conversion de ces données d'inventaire en impacts (gaz à effet de serre, acidification, eutrophisation, écotoxicité, etc.). 4. Et interprétation. |
| Références | <p>ADEME (présentation générale)</p> <p>https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/passer-a-l'action/dossier/lanalyse-cycle-vie/quest-lacv</p> |

CAPITAL IMMATÉRIEL

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|---------------------------------------|--|
| En quelques mots | Méthode de valorisation d'un goodwill élargie aux aspects humains, sociaux et environnementaux, par la mesure d'indicateurs non financiers via un questionnaire, pour calculer ensuite le DCF [<i>Discounted Cash-Flow</i>]. |
| Domaine d'application | Environnemental - Social - Monétaire |
| Vision | Extérieur – Intérieur |
| Soutenabilité | Faible |
| Date de création / application | 2003 / 2006 |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|--|---|
| Concepteurs | Observatoire de l'immatériel / <i>Goodwill Management</i> |
| Nombres d'applications / expérimentations | 20 – 100 |
| Champ d'application | France |
| Objectifs | Intégrer les facteurs de production qui ne sont pas pris en compte dans le capital fixe productif et le capital monétaire/financier |
| Contrainte d'application | Facultative |
| Indicateurs | <p>Le capital client (fidélité, solvabilité, rentabilité...)</p> <p>Le capital humain (motivation, savoir être, compétence, climat, expertise, leadership...)</p> <p>Le capital de savoir (RetD, secrets de fabrication, brevets)</p> <p>Le capital de marque (notoriété, réputation, singularité...)</p> <p>Le capital partenaires (nombre par produit stratégique, satisfaction du client, fidélité...)</p> <p>Le capital actionnaire (réserve de ressources financières, patience, influence, conseil)</p> <p>Le capital organisationnel (politique qualité, sécurité, orientation client, processus de contrôle, <i>supply chain</i>, réseau de distribution...)</p> <p>Le système d'information (couverture métier, ergonomie, fiabilité, coûts, ...)</p> <p>Le capital environnemental (abondance et qualité de la ressource naturelle, qualité de l'environnement sociétal...)</p> |
| Données sources | Qualitatives, quantitatives et monétaires |
| Type de comptabilité | Monétaire - Cadre orienté IFRS - valorisation du <i>goodwill</i> |
| Données publiées | Rapport développé sur les différents capitaux |
| Communication | Outil Thesaurus GT Bercy piloté par Alan Fustec |
| Degré de maturité | Stade expérimental |
| Forces du modèle | Intéressant dans une approche «évaluation d'entreprise» |
| Limites du modèle | Méthode de valorisation financière de type <i>cash-flow</i> actualisé |
| Étapes / principes généraux | <p>Pour évaluer le capital immatériel d'une entreprise, le référentiel Thesaurus-Capital-Immatériel propose deux méthodologies :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'évaluation extra-financière du capital immatériel, qui attribue une note sur 20 à chacun des actifs qui composent le capital immatériel de l'entreprise. 2. L'évaluation financière du capital immatériel, qui permet de réaliser une valorisation financière de l'entreprise. |
| Références | https://goodwill-management.com/thesaurus-capital-immateriel/ |

CARE-TDL: COMPREHENSIVE ACCOUNTING IN RESPECT OF ECOLOGY

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|--|--|
| En quelques mots | Système comptable basé sur le principe du coût historique qui intègre dans les comptes (bilan et CR) les capitaux humains et naturels au côté du capital financier. Ces capitaux sont maintenus en s'appuyant sur les limites / objectifs scientifiques. |
| Domaine d'application | Environnemental - Social - Monétaire |
| Vision | Extérieur - Intérieur |
| Soutenabilité | Forte |
| Date de création / application | 2012 / 2016 (début des expérimentations) |
| Concepteurs | Jacques Richard (Paris Dauphine), Alexandre Rambaud (Agro Paris Tech). |
| Nombres d'applications / expérimentations | 1 à 20 |
| Champ d'application | France |
| Objectifs | L'approche de CARE est celle d'une intégration des exigences de la soutenabilité adossée et structurée par les fondamentaux de la comptabilité traditionnelle. L'enjeu de ce modèle est donc d'intégrer l'impact financier de la soutenabilité dans le résultat de l'entreprise. Cette approche se distingue de celles du modèle TBL (<i>Triple Bottom Line</i>) conduisant à une présentation dissociée des comptes financiers et des différentes formes de <i>reporting</i> environnemental et social. |
| Contrainte d'application | Facultative |
| Indicateurs | Niveau de la dette environnementale et sociale, niveau du résultat, indicateurs extra-financiers en vision N / N-1 et au regard de limites scientifiques. |
| Données sources | Indicateurs extra-financiers contingentés par des limites scientifiques, capitaux naturels et humains identifiés par l'entreprise comme « ce à quoi on tient et que l'on peut maintenir ». |
| Type de comptabilité | Monétaire, orientée coût historique |
| Données publiées | Données financières & extra-financières. |
| Communication | Interne - Externe |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|-----------------------------|---|
| Degré de maturité | Stade expérimental |
| Forces du modèle | Approche monétaire. Soutenabilité intégrée dans les comptes traditionnels avec la rigueur de l'approche comptable pour structurer la logique de maintien des capitaux. Pertinence de l'approche par la dette environnementale et sociale, de la prise en compte de limites scientifiques pour définir les scénarii de maintien des capitaux. |
| Limites du modèle | Accès aux données. Mise en œuvre exigeante pour la première application. Démarche d'appropriation nécessaire |
| Étapes / principes généraux | 1- Définir les capitaux naturels et humains de l'entreprise en s'interrogeant sur ce à quoi l'entreprise tient et qu'elle peut maintenir - Les capitaux pouvant généralement être identifiés sont le capital atmosphère, sol, biodiversité, le capital humain des salariés, capital humain de tiers évoluant dans l'entreprise (clients, prestataires etc...) 2 - Définir des scénarii de maintien de ces capitaux: actions pouvant et devant être menées (tant réglementaires que volontaires) 3 - chiffrer ces scénarii de maintien au regard de limites scientifiques à respecter (niveau de rejets, normes sur la santé des salariés etc.) objectivées par des instances externes à l'entreprise (réglementation, médecine du travail, agences régionales de l'eau, de l'ADEME, associations etc.) 4 - Construire les états financiers avec au résultat les couts de maintien ou d'amortissement engagés sur l'année considérée, au passif du bilan la valorisation des actions restant à mener sur un horizon donné, à l'actif la valorisation cumulée des consommations de ces capitaux 5 - Piloter l'entreprise avec les comptes au format CARE en monitorant le respect des limites scientifiques et le désendettement de l'entreprise en concertation avec les parties prenantes |
| Références | http://www.compta-durable.com/comptabilite-environnementale-sociale/modele-care/ https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr/ |

COMPTABILITÉ UNIVERSELLE

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|--------------------------------|--|
| En quelques mots | Méthode qui permet d'établir en complément de la comptabilité financière, une comptabilité élargie principalement à quatre domaines: social, sociétal, environnemental et gouvernance. |
| Domaine d'application | Environnemental - Social - Monétaire |
| Vision | Extérieur - Intérieur |
| Soutenabilité | Forte |
| Date de création / application | 2012 (après expérimentations entre 2009 et 2011) |
| Concepteurs | Saint Front, Schoun & Veillard [Expertise comptable, RSE, actuariat] |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|--|--|
| Nombres d'applications / expérimentations | 1 – 20 |
| Champ d'application | France |
| Objectifs | Les objectifs de cette approche, comptable mais sans contraintes, sont d'apporter un nouvel éclairage sur le rapport de l'entreprise à son environnement et à l'humain. Le rôle assigné à cette comptabilité est de s'assurer que l'entreprise s'astreint à créer autant de ressources qu'elle en consomme. La Comptabilité universelle repose également sur une valorisation en « juste valeur » d'éléments immatériels / ou externes au patrimoine de l'entreprise. Cette juste valeur étant définie non par un marché mais par le choix de valorisation des parties prenantes (valeur de la nature, valeur de l'humain) |
| Contrainte d'application | Facultative |
| Indicateurs | Valeurs des actifs, des passifs |
| Données sources | Unités d'œuvre associées aux externalités positives et négatives générées par l'entreprise, valorisation des unités d'œuvre |
| Type de comptabilité | Monétaire |
| Données publiées | Financières & Extra-financières |
| Communication | Interne - externe |
| Degré de maturité | Expérimentale |
| Forces du modèle | Mise en lumière d'aspects ignorés de la comptabilité: valeur des actions menées dans de domaine social, valeur pour la collectivité d'actions menées par une entreprise, valorisation intertemporelle non contingentée par les contraintes d'une segmentation annuelle |
| Limites du modèle | <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux données • Hypothèses de valorisation • Approche comptable libérée des contraintes de cette discipline (comparabilité, périodicité, évaluation en coût historique) pouvant rendre difficile les comparaisons d'une période à l'autre ou inter entreprise • Pas de raccord avec un dénouement en trésorerie puisque le marché de ce que l'entreprise valorise n'existe pas forcément |
| Étapes / principes généraux | <p>Les principes généraux de cette approche sont les suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Valoriser des externalités positives comme négatives pour les intégrer dans le calcul de la valeur produite par l'entreprise. 2 - Gérer le renouvellement de ressources - Rejet des mécanismes de compensation et privilégier des modèles économiques basés sur des niveaux acceptables de renouvellement du capital financier et des ressources naturelles et humaines. 3 - Renouveler le tissu économique pour favoriser l'émergence de secteurs considérés comme des centres de coûts mais dans les faits générateurs de valeurs peu ou pas appréhendées: services sociaux, services de prise en charge de la dépendance etc. 4 - Refonder l'éthique des affaires en reconnaissant à la fois les impacts environnementaux positifs et en identifiant des actifs issus des destructions de capital naturel ainsi qu'à des atteintes aux personnes. En sous-jacent de ce point la comptabilité universelle se propose de déterminer des dettes humaines et environnementales des organisations. |
| Références | https://cabinetdesaintfront.fr/activites/ |

COP: COMMUNICATION ON PROGRESS DU GLOBAL COMPACT

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|--|--|
| En quelques mots | Méthode de suivi d'indicateurs extra-financiers se rapportant à 10 principes internationaux (issus de l'OIT, ONU, déclaration des droits de l'Homme, de Rio, les ODD...) |
| Domaine d'application | Environnemental - Social |
| Vision | Extérieur - Intérieur |
| Soutenabilité | Faible |
| Date de création / application | 1999 / 2000 |
| Concepteurs | Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations unies contre la corruption |
| Nombres d'applications / expérimentations | + 1000 |
| Champ d'application | International |
| Objectifs | Accompagner les entreprises dans leurs démarches de RSE pour mettre en œuvre les 10 principes, en s'appuyant sur des programmes thématiques (ex: <i>Science-Based Targets</i> sur le climat, <i>Women Empowerment Principles</i> sur l'égalité entre les sexes, etc.) et les 68 réseaux locaux dans le monde |
| Contrainte d'application | Facultative |
| Indicateurs | Libres, qualitatifs ou quantitatifs |
| Données sources | Document autonome ou document appartenant à un rapport de RSE ou à un rapport financier annuel |
| Type de comptabilité | Non monétaire |
| Données publiées | Lien fait avec les Objectifs du Développement Durable depuis leur publication et refonte en cours en 2020 |
| Communication | Libre et axée sur un progrès (communication sur le progrès). Publiée soit sur le site du Pacte Mondial uniquement, soit sur le site de l'entreprise, soit faite/diffusée activement auprès des parties prenantes de l'entreprise ou les trois. |
| Degré de maturité | Opérationnelle |

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|------------------------------------|--|
| Forces du modèle | Outil mondial, adopté par 14.574 participants dont 1.153 entreprises en France (en juin 2020) Une gouvernance reposant sur une charte, l'accessibilité des profils des membres en ligne et le renouvellement annuel du dirigeant. |
| Limites du modèle | Pas de contrôle externe, transparence limitée aux actions menées sur les thèmes du Pacte Mondial; |
| Étapes / principes généraux | Plusieurs étapes selon les niveaux (débutant, actif et avancé) |
| Références | www.globalcompact-france.org |

DPEF : DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|--|---|
| En quelques mots | Ensemble d'indicateurs extra-financiers qui rendent compte de l'engagement de l'entreprise dans la RSE, sous la forme d'un rapport obligatoire annexé aux comptes annuels. |
| Domaine d'application | Environnemental - Social |
| Vision | Extérieur - Intérieur |
| Soutenabilité | Faible |
| Date de création / application | 2017 |
| Concepteurs | Directive européenne sur la publication extra-financière. La transcription de la directive européenne sur le <i>reporting</i> extra-financier a donné lieu durant l'été 2017 à la publication d'une ordonnance et de son décret d'application remplaçant le dispositif actuel de <i>reporting</i> RSE dit « Grenelle II ». |
| Nombres d'applications / expérimentations | +1000 |
| Champ d'application | Europe |
| Objectifs | Compléter les comptes annuels avec des informations extra-financières. La déclaration comprend les principaux risques RSE liés à l'activité et se structure autour de 4 thématiques : social-sociétal, environnement, lutte contre la corruption et droits de l'homme. |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|------------------------------------|--|
| Contrainte d'application | <p>Sont soumises à l'obligation d'établir une déclaration DPEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les sociétés cotées: 20 millions d'euros pour le total du bilan ou 40 millions d'euros de chiffre d'affaires net; 500 salariés permanents employés en moyenne au cours de l'exercice; • Pour les sociétés non cotées: 100 millions d'euros pour le total du bilan ou 100 millions d'euros de chiffre d'affaires net; 500 salariés permanents employés en moyenne au cours de l'exercice. <p>Les filiales sont exemptées dès lors que leur société mère produit, en France ou dans un pays de l'Union Européenne, une déclaration de performance extra-financière consolidée.</p> <p>Les groupes sont tenus de publier une « DPEF consolidée » dès lors que l'ensemble des entreprises du périmètre de consolidation dépasse les seuils précités. Dans ce cas, les informations de la DPEF portent sur l'ensemble des entités consolidées. Sont exemptées d'établir une DPEF les entités incluses dans un groupe établissant une DPEF consolidée.</p> <p>La DPEF doit être insérée dans le rapport de gestion et faire l'objet d'une publication sur le site internet de la société [ordonnance n° 2017-1180].</p> |
| Indicateurs | <p>Pas de liste d'indicateurs obligatoire.</p> <p>On retrouve des indicateurs issus du bilan social (effectifs, formation, accidents...) ou informant sur les mesures mises en œuvre pour prévenir les risques environnementaux et sociétaux.</p> |
| Données sources | Extra-financières environnementales et sociales |
| Type de comptabilité | Non monétaire |
| Données publiées | Extra-financières environnementales et sociales |
| Communication | <p>Publié sur le site de l'entreprise, dans les 8 mois à compter de la clôture de l'exercice, et ce pendant 5 ans.</p> <p>Cette DPEF dûment vérifiée par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), qui exprimera son avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations au regard des dispositions prévues par l'article R. 225-105 du Code du commerce, devra reposer sur des données fiables et des indicateurs de performance, donnant de la sorte des leviers d'action.</p> |
| Degré de maturité | Opérationnelle |
| Forces du modèle | <p>Outil de pilotage, qui permet d'ajouter à la stratégie des enjeux environnementaux et sociaux, en s'appuyant sur une analyse des risques.</p> <p>Meilleur accès au financement</p> |
| Limites du modèle | <p>Couteux en temps et en investissement pour collecter les données et identifier des KPIs pertinents (choix du ratio, choix de l'indicateur de référence...).</p> <p>Portée de la DPEF limitée en termes de transformation des entreprises, car élaborée en dehors du <i>reporting</i> financier.</p> |
| Étapes / principes généraux | <p>La déclaration de performance extra-financière publiée par les entreprises doit intégrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation du « modèle d'affaires » - Une analyse des principaux risques RSE - Les politiques appliquées et procédures de diligence raisonnable - Les résultats des politiques et indicateurs de performance |
| Références | https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035401863&categorieLien=id |

EP&L : COMPTE DE RÉSULTAT ENVIRONNEMENTAL

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|--|--|
| En quelques mots | Méthode d'analyse de la chaîne de valeur qui montre les externalités positives et négatives sous forme d'indicateurs agrégés, outils de gestion qui favorisent le pilotage de l'organisation. |
| Domaine d'application | Environnemental - Monétaire |
| Vision | Intérieure - Extérieure |
| Soutenabilité | Faible pour l'environnement, malgré l'utilisation des standards SBT (<i>Science Based Targets</i>). Faible pour l'humain. La méthode suppose que valeurs économiques et environnementales soient substituables. |
| Date de création / application | 2013 / 2015 |
| Concepteurs | Kering et Pwc |
| Nombres d'applications / expérimentations | 1 – 20 |
| Champ d'application | International |
| Objectifs | <p>Le Compte de Résultat Environnemental (EP&L) mesure, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, les émissions de CO₂, la consommation d'eau, la pollution de l'air et de l'eau, l'utilisation des sols et la production de déchets, rendant ainsi visibles, quantifiables et comparables les impacts des activités du Groupe sur l'environnement.</p> <p>Ces impacts sont ensuite convertis en valeur monétaire afin de quantifier l'utilisation des ressources naturelles et de mesurer l'impact sur le bien-être des populations.</p> <p>L'EP&L permet ainsi à l'entreprise d'orienter sa stratégie de développement durable, d'améliorer ses processus ou ses circuits d'approvisionnement et d'adapter ses choix technologiques.</p> |
| Contrainte d'application | Facultative |
| Indicateurs | <ol style="list-style-type: none"> Graphique synthétique de l'importance des impacts environnementaux: <ul style="list-style-type: none"> Par catégorie (6): pollution de l'air, émission de CO₂, utilisation des sols, production des déchets, pollution de l'eau, consommation d'eau Par étape du cycle de vie (5): opérations et magasins, assemblage, fabrication, transformation des matières premières, matières premières. Carte interactive monde indiquant les impacts en euros avec possibilité de zoomer par pays, par type d'activité, catégorie d'impact ... Tableau d'analyse pour chaque catégorie du type de mesure, des impacts potentiels environnementaux et sur le bien-être humain. Évolution du E P&L par rapport à l'évolution des revenus. |

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|------------------------------------|--|
| Données sources | Monétaire, Biophysique et extra-financière, relatives aux données fournisseurs, matières premières, standards scientifiques SBT (<i>Science Based Targets</i>) |
| Type de comptabilité | Monétaire - orientée IFRS |
| Données publiées | <p>Données quantitatives (Biophysiques):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Air pollution: kg air polluants (Nox, SOx, VOCs, PM...) • Greenhouse Gas: kg CO₂ • Land use: Ha • Waste: kg • Water consumption: m³ <p>• Water pollution: Kg water pollutants (heavy metals, chemical compounds, nitrogen, phosphorus...)</p> <p>Données monétaires:</p> <p>Identification, dans la littérature scientifique, des coefficients d'évaluation économique les plus pertinents: valeur du coût externe associé à une unité d'émission ou d'utilisation de ressource (£/t éqCO₂ émises, €/m² de terre utilisée, €/m³ d'eau utilisée) et calcul des résultats [quantités émises ou utilisées x coefficient d'évaluation économique].</p> |
| Communication | Outil interne et externe |
| Degré de maturité | Opérationnelle |
| Forces du modèle | <ul style="list-style-type: none"> • Intégration des problématiques environnementales dans le fonctionnement et la stratégie de l'entreprise de manière systématique, sur l'ensemble de la chaîne de valeur (compréhension fine des impacts et identification des domaines les plus préoccupants sur lesquels il convient d'agir en priorité). • Démarche de monétarisation des coûts sociaux aboutie, avec une amélioration constante de la méthodologie, en intégrant des standards scientifiques. • Divulgence transparente et responsable (les coûts externes évalués peuvent être assimilés au « préjudice écologique » de l'entreprise). |
| Limites du modèle | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation monétaire partielle des impacts environnementaux (absence notamment des valeurs de non-usage comme la valeur d'existence) et incertitudes associées aux évaluations économiques (utilisation des méthodes de transfert). • Non-intégration des résultats dans la comptabilité. • Collecte de données importante, nécessitant un système d'informations efficace et l'intégration d'informations externes issues de l'ensemble de la chaîne de valeur. |
| Étapes / principes généraux | <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie de la chaîne d'approvisionnement, de production et de distribution, identifiez les fournisseurs et rassemblez des données de base sur leur entreprise, et les activités qu'ils réalisent pour la marque. • Collecte des données primaires relatives à l'activité générale de vos fournisseurs et vos marques + données externes issues d'ONG, de scientifiques, de fédérations de professionnels ou d'autres entreprises. • Valorisation des données environnementales en s'appuyant sur des coefficients qui permettent de convertir en impact sur le bien-être humain. • Analyse des coûts et des gains environnementaux, ainsi que des résultats, afin d'orienter et de hiérarchiser votre action en matière de développement durable. |
| Références | https://www.kering.com/fr/developpement-durable/ |

GRI : GLOBAL REPORTING INITIATIVE

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|--|--|
| En quelques mots | Référentiel de principes et d'indicateurs permettant de rendre compte des performances économiques, environnementales et sociales. Les 79 indicateurs extra-financiers sont adaptés par secteur d'activité. |
| Domaine d'application | Environnemental - Social |
| Vision | Intérieur - Extérieur |
| Soutenabilité | Faible |
| Date de création / Application | 1997 / 2000 |
| Concepteurs | <p>La <i>Global Reporting Initiative</i> (GRI), créée à partir de l'association du CERES [<i>Coalition for Environmentally Responsible Economies</i>] et du PNUE [Programme des Nations unies pour l'environnement], est une organisation à but non lucratif, indépendante et internationale.</p> <p>Le GRI comporte trois catégories d'acteurs : Les parties prenantes organisationnelles, le conseil des parties prenantes [qui regroupe 60 membres, désignés par les parties prenantes organisationnelles] et le comité de conseil technique [composé d'un quinzaine de spécialistes des questions sociales, sociétales ou environnementales]</p> <p>La GRI est soutenue par les Etats-Unis. En France, c'est l'ORSE [Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises] qui travaille sur la mise en œuvre du référentiel GRI par les entreprises.</p> |
| Nombres d'applications / Expérimentations | + de 1000 |
| Champ d'application | International |
| Objectifs | <p>Sa mission est de promouvoir le développement durable en définissant un cadre commun pour l'élaboration des rapports développement durable.</p> <p>La GRI élabore et diffuse via un Référentiel [liste d'indicateurs avec définitions], des lignes directrices, applicables mondialement en matière de développement durable, permettant de rendre compte des performances économiques, environnementales et sociales, initialement pour des sociétés puis, par la suite, pour n'importe quelle organisation gouvernementale ou non gouvernementale.</p> <p>Chacun des principes du Référentiel comprend une définition, une explication et des conseils sur l'application du principe, ainsi que des « tests » pour un autodiagnostic rapide de l'entreprise.</p> <p>S'inspirer de cette approche par liste d'indicateurs accompagnés de leur définition permettrait de rendre plus opérationnelles et pratiques les obligations réglementaires de collecte et de publication d'informations environnementales, en les rapprochant du langage « terrain ».</p> |
| Contrainte d'application | Facultative Déclarative, vérifiée par le GRI ou une tierce personne |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|-----------------------------|--|
| Indicateurs | <p>Dans sa version G3, le référentiel comportait 79 indicateurs, qui se répartissaient de la manière suivante¹:</p> <p>Par importance: 49 indicateurs de base, 30 indicateurs dits supplémentaires</p> <p>Par domaine: 9 pour l'économie, 30 pour l'environnement, 9 pour les droits de l'Homme, 14 pour les relations sociales et travail décent, 9 pour la responsabilité vis-à-vis des produits, 8 pour la société</p> <p>Depuis la version G4, cette répartition a été légèrement modifiée</p> |
| Données sources | Extra-financières et biophysiques |
| Type de comptabilité | Non monétaire |
| Données publiées | Extra-financières et biophysiques |
| Communication | <p>Accès libre en ligne aux rapports.</p> <p>En complément, 3 autres catégories de principes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus de rédaction des rapports: transparence, dialogue avec parties prenantes, possibilité d'audit. • Périmètre du rapport: exhaustivité, précision du contexte. • Garantie de fiabilité des données. |
| Degré de maturité | <p>Opérationnelle</p> <p>La version GRI actuellement en vigueur (depuis 2013) est la G4: Les niveaux d'application ont été remplacés par les notions d'application complète ou partielle.</p> <p>En 2018:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 65% des multinationales mondiales se réfèrent à GRI. • 66% des multinationales françaises se réfèrent à GRI. • 67% des entreprises européennes suivent GRI. • 65% des entreprises cotées du monde entier suivent GRI. • 52% des entreprises cotées françaises seulement suivent GRI. • 4^e, c'est le rang de la France en Europe en nombre de rapports GRI, après la Suède, l'Allemagne et l'Espagne. • 11^e, c'est le rang de la France dans le monde en nombre de rapports GRI. <p>En 2016, 39 entreprises françaises étaient enregistrées avec un rapport GRI-G4 et 67 nommaient GRI sans l'appliquer complètement.</p> |
| Forces du modèle | <p>1. Correspondance avec d'autres <i>reporting</i> produits par les entreprises:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. • Au bilan social (obligatoire en France, pour les entreprises de plus de 300 salariés). • Aux normes ISO 26000 (guide conjonction des normes GRI et ISO 26000 - 2010). <p>2. Applicable à tout type d'organisation.</p> <p>3. Description en langage « pratique » / opérationnel.</p> |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|------------------------------------|--|
| Limites du modèle | <p>1. Rapport qui permet d'abord de qualifier les activités directement liées à l'entreprise (ses processus), mais très peu ses retombées à long terme (impact). Ne peut donc pas être pleinement considéré comme de la « mesure d'impact ».</p> <p>2. <i>Reporting</i> qui met peu en valeur l'impact positif, et vise à démontrer l'absence d'impact négatif (NEF, 2009).</p> <p>3. Le GRI est une méthode encore peu adaptée à la réalité des petites organisations.</p> |
| Étapes / principes généraux | <p>1. Définition des principes de contenus: En s'appuyant sur les principes de contenus, examiner les activités et impacts de l'organisation ainsi que les attentes et intérêts réels de ses parties prenantes.</p> <p>2. Définition des principes de qualité: Les principes de qualité du GRI éclairent les choix relatifs à la qualité des informations communiquées dans le rapport, y compris en matière de présentation: 1/ L'équilibre et la complétude des informations communiquées, 2/ La comparabilité, 3/ Précision, 4/ Ponctualité et régularité de communication, 5/ Clarté, 6/ Fiabilité.</p> <p>3. Définition de la structure du rapport: En ce qui concerne la structure, un rapport respectant les normes de la GRI doit comporter les éléments généraux suivants: 1/ Stratégie et analyse, 2/ Profil de l'organisation, 3/ Aspects et périmètres pertinents identifiés, 4/ Implication des parties prenantes, 5/ Profil du rapport, 6/Gouvernance, 7/Éthique et intégrité.</p> |
| Références | <ul style="list-style-type: none"> • Guide mise en œuvre G4: « Lignes directrices pour le développement durable », novembre 2015 • Exemple de Reporting GRI - TF1: https://tf1.isivalue.com/fr/reporting-notation/map-gri/ • Plateforme de <i>reporting</i> disponibles: https://database.globalreporting.org/reports/57318/ |

IIRC : INTERNATIONAL INTEGRATED REPORTING COUNCIL

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|------------------------------|---|
| En quelques mots | Méthode comptable intégrée qui permet de définir une valeur élargie de l'entreprise sur la base de six différents capitaux: financiers, manufacturier, intellectuel, humain, social, sociétal et environnemental. |
| Domaine d'application | Environnemental - Social - Monétaire |
| Vision | Extérieur - Intérieur |
| Soutenabilité | Faible |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|--|---|
| Date de création / Application | 2010 |
| Concepteurs | <i>International Integrated Reporting Council</i> (instance professionnelle internationale) composée d'entreprises, d'investisseurs, d'autorités de réglementation, d'instances de normalisation, de représentants de la profession comptable et d'ONG |
| Nombres d'applications / expérimentations | De 100 à 1000 |
| Champ d'application | International |
| Objectifs | <p>Résultante de la gestion intégrée «<i>Integrated Thinking</i>», l'objectif de l'<IR> est de favoriser une approche plus cohérente et efficiente en matière de communication d'entreprises pour améliorer la qualité de l'information fournie aux apporteurs de capitaux et optimiser l'allocation des capitaux.</p> <p>Il met l'accent sur la présentation des priorités stratégiques et des orientations futures, sur la connectivité de l'information, ainsi que sur l'utilisation des capitaux et leurs interdépendances, et sur la manière dont l'organisation adapte son Business Model et sa stratégie pour répondre aux évolutions de son écosystème ainsi qu'aux risques et opportunités.</p> <p>L'<IR> vise ainsi à présenter la manière dont l'entreprise crée de la valeur à partir de ressources financières ou non financières désignées par «capitaux»: financier, manufacturier, intellectuel, humain, social, sociétal et environnemental. Cette typologie a été définie dans le cadre de référence de l'<IR> mais ne présente pas de caractère obligatoire.</p> |
| Contrainte d'application | Facultative |
| Indicateurs | Unités d'œuvre |
| Données sources | Unités d'œuvre |
| Type de comptabilité | Extra-financière |
| Données publiées | Extra-financières |
| Communication | Interne - externe (parfois présenté avec le rapport financier de l'entreprise) |
| Degré de maturité | opérationnel, 1500 entreprises adoptantes en 2017 |
| Forces du modèle | |
| Limites du modèle | <ul style="list-style-type: none"> • L'IR est axé sur une approche faible de la soutenabilité, les enjeux environnementaux et sociaux étant appréhendés comme des «évolutions de son écosystème». • Les enjeux environnementaux et sociaux sont des éléments parmi d'autres de cette stratégie de création de valeur. • Un cadre de références est défini mais sans format particulier laissant libre cours à l'interprétation autour de l'<IR>. |

| CARACTÉRISTIQUES | DESCRIPTIONS |
|-----------------------------|---|
| Étapes / principes généraux | Principes directeurs de l'<IR> : |
| | <p>Priorités stratégiques et orientations futures, connectivité de l'information, relations avec les parties prenantes. Sélectivité des informations qui ont une influence prépondérante sur la capacité de l'organisation à créer de la valeur à court, moyen et long terme. Concision. fiabilité, complétude, cohérence et comparabilité de l'information.</p> <p>Éléments constitutifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'entreprise et de son écosystème • Gouvernance • Business model • Risques et opportunités • Stratégie et allocation des ressources • Performance: dans quelle mesure l'organisation a-t-elle atteint ses objectifs stratégiques et quels sont les résultats obtenus en termes d'impacts sur les différentes formes de capital ? • Perspectives: défis et incertitudes futurs • Modalités de la présentation |
| Références | <p>https://integratedreporting.org/</p> <p>http://examples.integratedreporting.org/reporters?start=P</p> <p>https://integratedreporting.org/resource-type/technical/</p> |

SROI : SOCIAL RETURN ON INVESTMENT

| CARACTÉRISTIQUES | |
|---|--|
| En quelques mots | Méthode de calcul du retour sur investissement élargi aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. Utilisée principalement dans le milieu associatif pour valoriser la rentabilité d'un projet par le calcul d'une VAN actualisée. |
| Domaine d'application | Environnemental - Social - Monétaire |
| Vision | Intérieure - Extérieure |
| Soutenabilité | Faible - Comparaison des résultats aux seuils du capital social critique non prévu. |
| Date de création / Application | 2009 / 2012 |
| Concepteurs | SROI Network - UK |
| Nombres d'applications / expérimentations | De 100 à 1000 |
| Champ d'application | International |

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|------------------------------------|--|
| Objectifs | <p>Le retour social sur investissement (SROI) est un cadre d'analyse pour mesurer et rendre compte d'une conception élargie de la valeur incluant les coûts et les bénéfices à la fois sociaux, environnementaux et économiques. Il vise ainsi à promouvoir les actions participant à la réduction des inégalités sociales et de la dégradation environnementale, ainsi qu'à l'amélioration du bien-être.</p> <p>Deux types de SROI sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le SROI d'évaluation, déterminé a posteriori, sur la base de résultats réels, déjà constatables. • le SROI prévisionnel, qui anticipe la valeur sociale créée si les activités recueillent les résultats escomptés - utiles pendant la phase de planification d'une activité. Ils peuvent aider à en optimiser l'impact et permettre d'identifier ce qui devra être mesuré une fois le projet lancé. |
| Contrainte d'application | Facultative |
| Indicateurs | Ratio coût bénéfice. |
| Données sources | Mesure de l'impact d'une action soumise à SROI. |
| Type de comptabilité | Monétaire |
| Données publiées | Ratio Coût Bénéfice et évolution des indicateurs sous-jacent avant et après l'investissement envisagé |
| Communication | Outil interne externe |
| Degré de maturité | Opérationnelle - Populaire dans les pays anglo-saxons |
| Forces du modèle | <ul style="list-style-type: none"> • Outil pratique de gestion, utilisable à la fois par les petites et les grosses organisations • Implication forte des parties prenantes • Approche prévisionnelle pour positionner des projets à fort impact social |
| Limites du modèle | <ul style="list-style-type: none"> • Certains bénéfices sont difficilement monétisables • Exigeant en temps et ressources • Difficulté à collecter des données fiables |
| Étapes / principes généraux | <p>7 Principes :</p> <p>Impliquer les parties prenantes - Comprendre ce qui change - Évaluer ce qui compte - N'inclure que ce qui est matériel - Ne pas surévaluer - Être transparent - Vérifier les résultats</p> <p>Les 6 étapes d'un SROI :</p> <p>Définir son champ d'application et identifier les principales parties prenantes.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Exposer le changement : Carte des impacts, mettant en évidence la relation entre les contributions (« inputs »), réalisations (« outputs ») et les résultats (« outcomes »). 2. Attester les résultats et leur attribuer une valeur. 3. Déterminer l'impact lié directement à l'activité. 4. Calculer le SROI : Additionner tous les bénéfices, à en déduire les effets négatifs et à comparer résultat et investissement. C'est aussi le moment où l'on peut recourir à des analyses de sensibilité. 5. Rendre compte, utiliser et intégrer |
| Références | <p>https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201105_Essec_GuideSROI.pdf</p> <p>https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201105_Essec_GuideSROI.pdf</p> |

TCFD : TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|--|--|
| En quelques mots | Ensemble d'indicateurs et d'informations descriptives sur les risques et opportunités liés au climat. Prend la forme d'un <i>reporting</i> structuré autour de la gouvernance, la stratégie et gestion des risques. |
| Domaine d'application | Environnemental |
| Vision | Extérieure - Intérieure |
| Soutenabilité | Faible |
| Date de création / Application | 2015 / 2017 |
| Concepteurs | Les 31 membres de la TCFD, choisis par le FSB |
| Nombres d'applications / expérimentations | De 100 à 1000 |
| Champ d'application | International |
| Objectifs | La TCFD a pour objectif d'élaborer un cadre de <i>reporting</i> volontaire sur les risques financiers liés au climat, à destination des entreprises, pour les aider à fournir des informations pertinentes aux investisseurs, aux prêteurs, aux assureurs et aux autres parties prenantes. |
| Contrainte d'application | Facultative |
| Indicateurs | <ol style="list-style-type: none"> Mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques. Émissions de gaz à effet de serre (GES) au scope 1, scope 2 et scope 3 si pertinent, ainsi que les risques qui y sont liés. Objectifs définis par l'organisation pour gérer les risques et opportunités liés au climat, et performance par rapport à l'atteinte de ces objectifs. |
| Données sources | Qualitatives (stratégies, procédures, etc.) et quantitatives (émissions de GES) |
| Type de comptabilité | Cadre de <i>reporting</i> orienté IFRS |
| Données publiées | <p>La TCFD encourage à publier des données sur les risques et les opportunités liés aux changements climatiques.</p> <p>Les risques climat sont organisés en :</p> <ol style="list-style-type: none"> Risques de transition: réglementaires, technologiques, de marchés, réputationnels. Risques physiques: aigus, chroniques. <p>Les opportunités climat sont classées en: efficacité des ressources, sources d'énergie, produits et services, marchés, résilience.</p> |
| Communication | Outil externe |

| | |
|------------------------------------|---|
| Degré de maturité | Opérationnelle - Recommandations disponibles |
| Forces du modèle | <p>Cadre de <i>reporting</i> conçu et reconnu au niveau international, utilisé par de nombreuses entreprises à travers le monde.</p> <p>Instrument qui a permis l'intégration des thématiques climatiques à un niveau stratégique dans les entreprises.</p> |
| Limites du modèle | <p>Cadre de <i>reporting</i> focalisé sur les aspects climatiques, faisant l'impasse sur les autres thématiques environnementales et sociales</p> <p>Se focalise sur une vision en termes de risques et d'opportunités, et ne permet pas d'évaluer la performance environnementale des stratégies climat des entreprises</p> |
| Étapes / principes généraux | <p>Gouvernance:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire la surveillance exercée par le conseil d'administration sur les risques liés au climat et les opportunités. • Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat. <p>Stratégie:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lister les risques et opportunités liés au climat que l'organisation a identifié à court, moyen et long terme. • Présenter l'impact des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation. • Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en compte différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2°C ou moins. <p>Gestion des risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés au climat. • Présenter les processus de l'organisation pour la gestion des risques liés au climat. • Décrire l'intégration des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat dans la gestion globale des risques de l'organisation. |
| Références | TCFD, 2017. Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures – Final Report. |



Comité
Scientifique
DFCG.

ISSN : 1950-0033
ISBN : 979-10-92310-29-0
Prix : 30 €
Date de parution : mars 2021

DFCG

27, rue Duret
75116 Paris

Tél : 01 42 27 93 33
siege@dfcg.asso.fr



www.dfcg.fr
[@dfcgasso](https://twitter.com/dfcgasso)



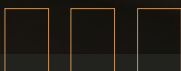


Donnons à chacun
une chance d'accéder
aux métiers de la finance
et de la gestion !

La Fondation DFCG attribue des bourses
aux étudiants les plus nécessiteux
afin de les aider dans leurs études
en finance d'entreprise et ainsi
rejoindre les rangs de notre profession

- Nous accompagnons chaque année **entre 20 et 30 étudiants pour une centaine de demandes**
- Les bénéficiaires sont sélectionnés au terme d'un **processus rigoureux** : un comité de 12 membres statue en toute indépendance
- Depuis sa **création en 2012**, nous avons accompagné près de 150 étudiants, pour un montant total de **260 000 €**
- La Fondation DFCG est placée **sous l'égide de la Fondation de France**. Cela permet à chaque donateur de bénéficier d'un **crédit d'impôt de 66 %***
- **Vous pouvez donner via www.fondationdfcg.org**

* en fonction de la situation fiscale individuelle



Donner aux étudiants en finance d'entreprise,
c'est leur donner l'opportunité d'une chance
supplémentaire pour nous rejoindre !

www.fondationdfcg.org

Fondation DFCG
27 rue Duret, 75116 Paris
Président de la Fondation DFCG :
Daniel Bacqueroët

Pour tout renseignement

Alhame Talhaoui
secretariat@fondationdfcg.org
01 42 27 94 56

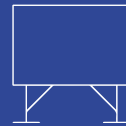


DÉCOUVREZ LES FORMATIONS DFCG 2021

sur notre nouveau site internet
www.dfcg.fr/formation



86
formations



52
formateurs



400
apprenants
par an



12
domaines d'expertise
en finance/gestion

